

SPECIAL



Etat alarmant de la santé mondiale face au changement climatique Pages 4-5



“Raconter des histoires” ou “storytelling”
Le pouvoir qui a toujours façonné la vie humaine Pages 6-7

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10356

Mercredi/Jeudi 6-7 Novembre 2024

Le Royaume dans son Sahara et le Sahara dans son Royaume célèbrent le 49^{ème} anniversaire de la Glorieuse Marche Verte

Percées diplomatiques et développement tous azimuts

Moussaoui Ajlouï : La synergie entre toutes les composantes de la société marocaine a poussé plusieurs pays à reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara



Omar Hilale : L'évaluation du rôle de l'ONU au Sahara marocain relève uniquement du SG et du Conseil de sécurité



L'évaluation du rôle de l'ONU sur la question du Sahara marocain relève uniquement du mandat du Secrétaire général et du Conseil de sécurité, a affirmé à New York l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale.

En réponse à une question sur la lecture du Maroc de la déclaration de l'Envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara marocain, Stefan de Mistura, dans son dernier

briefing au Conseil de Sécurité, de réévaluer le rôle des Nations unies sur la question du Sahara en l'absence de progrès dans les six prochains mois, M. Hilale a répondu, lors d'un point de presse, que "la réévaluation du rôle de l'ONU sur la question du Sahara ne le regarde pas et ne relève pas de son mandat. Elle relève du mandat du Secrétaire général et des membres du Conseil de sécurité".

L'ambassadeur a tenu à préciser,

lors de sa rencontre avec la presse à l'issue de l'adoption de la nouvelle résolution du Conseil de sécurité sur le Sahara marocain, que "le mandat de l'Envoyé personnel pour le Sahara est la facilitation de la solution entre les parties", estimant que pour réaliser des progrès significatifs, l'Envoyé personnel doit mettre en œuvre son mandat de facilitation "conformément à sa lettre de nomination par le Secrétaire général ainsi qu'aux résolutions du Conseil de sécurité".

M. Hilale s'est référé au "guide de l'ONU pour la facilitation des négociations", qui contient "des informations claires sur le rôle des facilitateurs, dont le premier principe est de s'atteler à mettre en œuvre son mandat et le deuxième est de faire preuve d'autorité".

Le diplomate marocain a appelé l'Envoyé personnel à démontrer l'autorité nécessaire afin de relancer le processus des tables rondes. "Nous lui demandons d'appliquer son mandat et d'agir avec autorité. L'a-t-il fait? Nous ne le pensons pas", a-t-il déclaré.

"Nous encourageons l'Envoyé personnel à faire usage de son auto-

rité de manière efficace, plutôt que d'obtempérer au refus de l'Algérie", a martelé l'ambassadeur marocain, ajoutant que les anciens envoyés personnels, Christopher Ross et Horst Köhler, n'ont jamais demandé l'avis de l'Algérie et des autres parties, ni sur les dates, ni sur les lieux des négociations, pour convoquer respectivement les consultations de Manhasset et les tables rondes de Genève. "Nous attendons que M. de Mistura agisse de la même manière, et fasse preuve d'autorité", a-t-il affirmé.

Concernant l'évaluation de la situation, l'ambassadeur Hilale a précisé que "le Maroc ne cherche pas à évaluer le rôle de l'ONU", en soulignant que "le succès du progrès en avril prochain sera mesuré par la tenue ou non de tables rondes à Genève".

A ce titre, M. Hilale s'est référé à la récente déclaration de la Suisse, exprimant sa volonté d'accueillir la troisième série de tables rondes. "Nous avons le lieu. Ce qui manque maintenant, c'est l'autorité de l'Envoyé personnel et la mise en œuvre de son mandat", a-t-il conclu.

CDH : Omar Zniber préside la première réunion du Conseil consultatif sur l'égalité du genre

Le président du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDH), l'Ambassadeur Omar Zniber, a présidé, lundi à Genève, la première réunion du Groupe consultatif sur l'égalité du genre, qui a été établi sous la présidence marocaine.

Cette réunion s'est tenue sous la forme d'un déjeuner de travail pour les 21 membres, en plus de membres du bureau du président et du Secrétariat du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, durant deux heures et lors de laquelle un tour de table a examiné les moyens d'opérationnaliser le "board".

La réunion a été également l'occasion de mettre en place les méthodes de travail, notamment pour l'échange des bonnes pratiques entre toutes les organisations y figurant, ainsi que la nomination d'un bureau restreint en charge d'aider la présidence dans ses efforts de mieux orienter le Conseil des droits de l'Homme sur ce sujet.

Le débat a été extrêmement fructueux avec une vingtaine de prises de parole des directeurs d'agences et secrétaires généraux présents, s'étant félicités de cette initiative qui, pour la première fois, établit une coordination directe, aux fins de promouvoir cette égalité, face aux défis multiples et aux entraves qu'elle connaît, à cause du manque d'importance concernant le développement économique et social, et à la lenteur de l'adaptation des différentes politiques gouvernementales concernées.

Ce déjeuner de travail a également été

marqué par l'intervention remarquée de la présidente du Comité sur l'élimination des formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), venue de l'étranger, pour y participer.

De nombreuses propositions ont été faites sur les aspects concernant les statistiques et les données à recenser, pour avoir une approche proche de la réalité, mais aussi sur la question du narratif et de la terminologie à laquelle il faudrait donner une cohérence respectueuse du principe de l'égalité. Au cours de cette réunion, l'implication fondamentale de la présidence marocaine pour cette initiative a été très hautement appréciée, plusieurs intervenants n'hésitant pas à souligner qu'une telle approche est sans précédent dans les annales du Conseil et de la Genève internationale.

Le Conseil consultatif sur l'égalité du genre a été créé le 30 septembre dernier au sein du Conseil des droits de l'Homme, à l'initiative de la présidence marocaine de cet organe onusien, avec pour objectif de renforcer les discussions et l'action du CDH en matière d'égalité et de parité entre les genres. Cette structure a pour but de promouvoir le développement et la réalisation des objectifs du développement durable et plus largement de faire en sorte que cette question, qui est au centre des préoccupations des droits de l'Homme, devienne une réalité au niveau international, avait souligné l'ambassadeur Zniber, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève.

Mohamed Salem Cherkaoui

Le 40^{ème} COMCEC-OCI, une opportunité pour présenter le bilan économique de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif

La 40^e session ministérielle du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la coopération islamique (COMCEC-OCI), dont les travaux se sont ouverts lundi à Istanbul, constitue une occasion pour présenter le bilan économique de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, a indiqué le directeur chargé de la gestion de l'Agence, Mohamed Salem Cherkaoui.

Dans une déclaration à la MAP, M. Cherkaoui a précisé que cette rencontre représente une opportunité pour présenter le bilan des activités de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, le bras exécutif du Comité Al Qods présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en particulier dans les domaines liés au commerce et à l'économie.

A ce titre, il a rappelé le lancement par l'Agence de "Dlala", une plateforme de commerce électronique sociale et solidaire visant à soutenir les commer-

çants, les institutions sociales et les associations d'Al Qods dans la promotion de leurs produits en ligne.

Par ailleurs, M. Cherkaoui a indiqué que de tels événements représentent une opportunité de mettre l'accent sur "les défis socio-économiques inquiétants auxquels fait face la ville d'Al Qods dans un contexte d'instabilité sécuritaire". La 40^e session du COMCEC-OCI est marquée par l'organisation de deux événements parallèles: le premier, une exposition intitulée "Al Qods du passé à l'avenir", et le second, une conférence sur "Le rôle de premier plan des femmes dans l'économie verte: initiative zéro déchet".

Principale plateforme de coopération économique et commerciale multilatérale dans le monde islamique, le COMCEC a été créé lors de la 3^e Conférence islamique au Sommet de La Mecque en 1981. Il est devenu opérationnel au 4^e Sommet de l'OCI tenu en 1984 à Casablanca.

Le Royaume dans son Sahara et le Sahara dans son Royaume célèbrent le 49^{ème} anniversaire de la Glorieuse Marche Verte

Percées diplomatiques et développement tous azimuts



Il y a 49 ans, le Maroc a organisé la Glorieuse Marche Verte pour la récupération de ses provinces du Sud, une épopée grandiose inscrite en lettres d'or dans les annales de l'histoire nationale et reflétant la parfaite symbiose entre le peuple et le Trône dans la lutte héroïque pour la libération nationale et la défense de l'intégrité territoriale du Royaume.

En célébrant ce mercredi, avec fierté et dans un climat de liesse, l'anniversaire de cette Marche inédite, les Marocains réaffirment leur fidélité à l'esprit de cet événement historique, dans un contexte marqué par les énormes acquis engrangés par le Royaume, sous la conduite clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le dossier de son intégrité territoriale.

La célébration de cet événement phare offre ainsi l'occasion de se remémorer comment plus de 350.000 volontaires civils ont convergé de manière organisée et paisible, vers le sud du Royaume, traversant à pas sûrs les frontières chimériques et hissant fièrement le drapeau national dans le ciel de ce territoire qui a toujours fait partie intégrante du Maroc.

Cette œuvre originale a réussi grâce au génie de son initiateur, Feu SM Hassan II, et à l'abnégation d'un peuple ayant marqué ce rendez-vous historique par une adhésion spontanée à un processus libérateur conforté par l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ), du 16 octobre 1975, qui a confirmé que le Sahara, au moment de sa colonisation, n'était pas un territoire sans maîtres "Terra nullius" et qu'il existait des "liens juridiques et d'allégeance" entre les Sultans du Maroc et les tribus sahraouïes. Munie de la seule foi en la justesse de sa cause et brandissant le Saint Coran et le drapeau national, une marée humaine, venant de toutes les régions du Royaume, a répondu à l'appel lancé par le regretté Souverain dans une véritable illustration

de la parfaite symbiose entre le peuple et le Glorieux Trône Alaouite.

Aujourd'hui, 49 ans se sont écoulés depuis cet événement historique et les provinces du Sud connaissent, à l'instar des autres régions du Royaume, une dynamique vertueuse de développement tous azimuts, à la faveur de la Haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI en-



Moussaoui Ajlouï

*La synergie entre toutes
les composantes de la société
marocaine a poussé
plusieurs pays à reconnaître
la souveraineté du Maroc
sur son Sahara*

tour cette partie du territoire national si chère à tous les Marocains. Dépourvues de toute infrastructure au départ du colonisateur espagnol, les provinces du Sud vivent à présent au rythme de grands chantiers structurants qui sont en train de métamorphoser toute cette région vouée à devenir un véritable hub régional et international, et ce depuis le coup d'envoi du programme de développement des provinces du Sud.

« Conformément à la Vision Royale, les provinces du Sud deviennent progressivement un hub africain incontournable. Elles sont appelées à innover en matière de conception et de réalisation de projets de développement locaux et ce, en consolidant les différents atouts dont elles bénéficient. Le développement des activités agro-industrielles, le tourisme balnéaire et culturel, ainsi que les énergies renouvelables sont autant de créneaux qui pourraient constituer le socle de leur attractivité économique », lit-on dans le Livre blanc sur le Sahara marocain publié par l'Institut Royal des études stratégiques (IRES).

La même source a souligné que le Maroc a investi entre 1975 et 2013 près de 120 milliards de dirhams (12 milliards de dollars) dans les infrastructures (administrations, communications et télécommunications, électricité et eau, éducation, logement, santé, ...), dans le but de hisser le niveau de vie de la population afin qu'il atteigne celui des régions les plus développées. Et de préciser : « L'année 2013 a constitué un tournant, avec le lancement par S.M le Roi Mohammed VI du Nouveau modèle de développement des provinces du Sud, pour une enveloppe budgétaire de 77 milliards de dirhams, soit plus de 7 milliards de dollars, dédiés à des projets structurants ».

Cet élan de développement socio-écono-

mique dans ces provinces est conforté par les avancées diplomatiques enregistrées par le Maroc, notamment le soutien international grandissant à la marocanité du Sahara, à la légitimité des droits du Royaume sur ses provinces du Sud et à l'Initiative d'autonomie comme seule et unique solution à ce conflit factice, outre l'ouverture à Laâyoune et à Dakhla de plus d'une trentaine de consulats généraux.

« Depuis 1975, l'année du retour triomphal du Sahara à la mère-patrie, le Maroc a conforté sa position et sa souveraineté sur ses provinces du Sud grâce aux succès diplomatiques qu'il a enchaînés notamment ces dernières années », a affirmé Moussaoui Ajlouï, expert associé à Ames-Center, dans une déclaration à Libé.

Selon ce spécialiste de la question du Sahara marocain, ces succès diplomatiques sont également dus à la mobilisation des Marocains et au fort attachement du peuple à la marocanité du Sahara. « La synergie entre toutes les composantes de la société marocaine a permis au Maroc de réaliser des percées diplomatiques et a poussé plusieurs pays tels que les Etats-Unis, l'Espagne, la France, entre autres, à reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara », a-t-il précisé. Et d'ajouter : « Pour ces pays, le Sahara revêt une importance existentielle pour le Royaume et constitue une question de sécurité nationale ».

Raison pour laquelle, ces pays considèrent que « la solution politique qui passe par le plan d'autonomie proposé par le Maroc depuis 2007 est à même de garantir la sécurité et la stabilité dans une région en ébullition », a soutenu l'expert associé à Ames-Center, tout en mettant en exergue la présence diplomatique notable des élites du Sahara marocain et leur participation aux tables rondes onusiennes en tant que porteurs légitimes de la population sahraouie.

T. Mourad

Changement climatique

Etat alarmant de la santé mondiale face au changement climatique



Spécial réalisé par Hassan Bentaleb

Dans son 6e rapport, le GIEC a comparé la situation climatique à un "atlas de la souffrance humaine". Mais le « *Lancet Countdown 2024* », rédigé par 122 scientifiques, enfonce le clou en révélant "les résultats les plus inquiétants en huit ans de collaboration", d'après les chercheurs. L'étude, publiée chaque année depuis l'Accord de Paris de 2015, révèle que sur 15 indicateurs de risques sanitaires liés au climat, dix ont atteint des

records dans la dernière année de données disponibles.

Le changement climatique n'est plus une menace lointaine mais un "risque immédiat pour la santé", affirme Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur de l'OMS. La hausse des températures, en particulier, impacte durement les populations. Les décès dus à la chaleur chez les plus de 65 ans

ont bondi de 167% depuis les années 90. En l'absence de réchauffement, ce chiffre n'aurait augmenté que de 65%, soulignant l'influence directe du climat.

Les jours de chaleur extrême, plus fréquents, font aussi grimper les inégalités entre pays. Dans 31 pays, les populations ont enduré plus de 100 jours de chaleur dangereuse de plus qu'attendu. En France, la mortalité liée à la cha-

leur a fortement augmenté, passant de 18 à 31 décès pour 100 000 habitants entre les périodes 2003-2012 et 2013-2022, soit 8.840 décès supplémentaires.

Les conséquences économiques sont elles aussi profondes : les températures extrêmes ont coûté 512 milliards d'heures de travail en 2023, soit 835 milliards de dollars perdus. Dans les pays à faible indice de développement

humain, ces heures perdues représentent en moyenne 7,6% du PIB. Pourtant, comme le souligne le rapport, les bénéfices économiques d'une transition énergétique vers le zéro émission surpasseraient largement le coût de l'inaction.

Les conclusions du « *Lancet Countdown* » pointent également les responsabilités : en 2022, 84% des pays pratiquaient encore des subventions nettes aux combustibles fossiles, atteignant 1.400 milliards de dollars, des sommes souvent équivalentes à leurs budgets de santé. En France, ces aides ont atteint 25,5 milliards de dollars pour maintenir le prix des carburants bas, alors que ces financements vont à l'encontre de l'objectif climatique de limiter le réchauffement à 1,5°C. Les grandes compagnies pétrolières, elles aussi, sont dénoncées pour leur rôle dans le renforcement de cette dépendance mondiale aux énergies fossiles, mettant en péril "la santé et la survie des populations".

Cependant, quelques signaux positifs émergent. La baisse de 6,9% des décès liés aux particules fines entre 2016 et 2021 grâce à la réduction du charbon dans les pays développés, et l'essor rapide des énergies renouvelables offrent des raisons d'espérer. En vue de la COP29, qui se tiendra ce mois-ci à Bakou, les scientifiques du « *Lancet* » appellent à placer la santé au cœur des discussions climatiques, afin que des décisions décisives puissent être prises pour l'avenir.

Espagne : Des pluies diluviennes deux fois plus probables sous l'effet du réchauffement climatique

Les récentes pluies diluviennes en Espagne, 12% plus intenses et deux fois plus probables qu'avant le réchauffement climatique, constituent un signal fort de l'impact du changement climatique, conclut une analyse du World Weather Attribution (WWA). Cette organisation de référence en climatologie, bien que n'ayant pas encore produit une étude complète, a comparé les précipitations actuelles aux « observations météorologiques historiques » pour mesurer leur évolution depuis l'époque préindustrielle. Les résultats montrent que les fortes pluies d'un jour dans cette région augmentent avec le réchauffement causé par les émissions fossiles.

Les scientifiques du WWA estiment que le changement climatique est « l'explication la plus probable » de ces intempéries, car une atmosphère plus chaude retient davantage

d'humidité, ce qui alimente des averses plus violentes. Des études antérieures montrent qu'avec un réchauffement global de 1,3 °C, l'atmosphère contient environ 9 % d'humidité en plus, un facteur clé des précipitations extrêmes.

Ces observations sont cohérentes avec les conclusions du GIEC, selon lesquelles le réchauffement climatique entraîne une augmentation des précipitations extrêmes à l'échelle mondiale. Une analyse distincte de Climate Central confirme que le changement climatique rend les températures chaudes de l'Atlantique 50 à 300 fois plus probables, contribuant à l'humidité accrue dans l'atmosphère. Cette augmentation des précipitations en Espagne est ainsi conforme aux tendances observées en Europe, comme lors des tempêtes Daniel et Boris, également liées au réchauffement climatique.



Changement climatique

La France et le Maroc scellent un nouveau pacte économique et climatique pour l'avenir

Rabat, Olga Givernet, ministre française déléguée à l'Énergie, a affirmé mardi la volonté de la France et du Maroc de construire un nouveau partenariat économique tout en renforçant leur engagement dans la lutte contre le changement climatique à travers la mise en œuvre des Accords de Paris.

Ce partenariat économique, selon Mme Givernet, s'inscrit dans une dynamique qui prend en compte les transformations propres aux deux pays et les défis communs, tels que la souveraineté industrielle, la transition énergétique vers la décarbonation, le développement du capital humain, et l'ouverture vers le continent africain. Après sa rencontre avec Leïla Benali, ministre marocaine de la Transition énergétique et du Développement durable, et Karim Zidane, ministre délégué à l'Investissement, Mme Givernet a détaillé les objectifs de ce rapprochement.

L'accord stratégique signé lundi entre les deux pays cible la coopération en matière d'énergie, de connectivité et de transition énergétique, positionnant la France en tant que partenaire privilégié du Maroc dans ses ambitions énergétiques. Cet



accord cadre des études conjointes pour l'interconnexion électrique et le transport de molécules décarbonées, tout en engageant la France à soutenir la planification des infrastructures électriques au Maroc. Il prévoit aussi une intensification des collaborations actuelles entre les entreprises françaises et marocaines dans le secteur des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des réseaux intelligents.

L'accord appuie également

l'intérêt croissant des entreprises françaises pour l'hydrogène décarboné au Maroc, avec des travaux conjoints visant l'élaboration de cadres réglementaires au Maroc. La France s'engage aussi à renforcer la coopération sur la valorisation des ressources minérales, les métaux critiques, et à développer des projets durables dans le secteur minier. Un suivi annuel au niveau supérieur est prévu pour assurer le partage de connaissances et promouvoir

l'efficacité énergétique et la décarbonation dans les secteurs clés, tels que l'industrie, le transport, et le bâtiment.

Enfin, Mme Givernet a souligné l'importance de renforcer la coopération académique et de créer de nouveaux centres d'excellence pour soutenir cette ambition commune, concluant que ce rapprochement pourrait offrir de solides bases pour atteindre les objectifs économiques et climatiques des deux pays.

Actions en justice sur la politique climatique

Le ministère américain de la Justice a récemment défendu ses initiatives en matière d'énergies renouvelables dans un contexte de multiplication des actions en justice de la part de groupes contestant les changements réglementaires visant la décarbonation. Ces affaires influenceront l'alignement futur des politiques sur les objectifs d'émissions P28 et les objectifs d'élimination progressive des combustibles fossiles.

Températures record attendues en 2024

Un rapport indique que 2024 est en passe de devenir l'année la plus chaude jamais enregistrée. Au cours du premier semestre 2024, 138 pays ont enregistré les températures les plus élevées de leur histoire. Cette chaleur extrême a suscité des inquiétudes quant aux répercussions sur les écosystèmes et la santé humaine à l'échelle mondiale.

Nouveau master en changement climatique, eau et territoire

L'université de Sidi Mohammed Ben Abdallah à Fès a lancé un nouveau master intitulé : « Changement climatique, eau et territoire ». Il sera ouvert aux étudiants titulaires d'une licence en géographie ou en sciences de l'environnement. La date limite de dépôt du dossier de candidature est le 14 novembre courant.

Conciliation climat-développement

La conférence Babacar Ndiaye 2024 plaide pour une croissance verte en Afrique

La conférence Babacar Ndiaye 2024 a mis en lumière le besoin pour les pays africains de concilier les objectifs climatiques à long terme avec leurs impératifs de développement à court terme. Portant sur le thème "Sauver des vies aujourd'hui contre sauver la planète pour l'avenir : la ZLECAf peut-elle résoudre le dilemme du changement climatique ?", cette rencontre a réuni décideurs, universitaires et experts, qui ont exploré le rôle de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour encourager une croissance respectueuse de l'environnement.

Benedict Oramah, président d'Afreximbank, a rappelé l'engagement de Babacar Ndiaye, ancien président de la Banque africaine de développement, envers les défis climatiques. Il a souligné que le débat mondial, axé sur

la réduction des émissions, omet les besoins spécifiques de l'Afrique, un continent encore non industrialisé où 600 millions de personnes sont sans électricité. Yemi Osinbajo, ancien vice-président nigérian, a expliqué que la ZLECAf pourrait transformer le commerce en Afrique, réduisant ainsi les émissions carbone en encourageant la production locale et le commerce intra-africain. Par exemple, la Guinée pourrait utiliser ses vastes réserves de bauxite pour produire de l'aluminium avec des énergies renouvelables, réduisant l'empreinte carbone mondiale tout en créant des emplois et des revenus.

La ministre égyptienne Rania A. Al-Mashat a rappelé que l'Afrique supporte une part disproportionnée du financement climatique malgré sa faible part dans les émissions mondiales. La vice-secrétaire générale des Na-



tions unies, Amina J. Mohamed, a, quant à elle, souligné l'importance de la ZLECAf pour

construire des économies résilientes en Afrique, renforcer la sécurité alimentaire et réduire la

pauvreté en promouvant une industrialisation verte et l'intégration régionale.

«*Raconter des histoires*» ou «*storytelling*»

Horizons Le pouvoir qui a toujours façonné la vie humaine

«**C**eux qui racontent des histoires gouvernent la société », une des citations connues de Platon. Il y a plus de 2400 années, dans ses écrits et voyait déjà le récit comme une force insaisissable, à la fois divine et dangereuse. Dans "La République", il décrit comment les mythes et histoires s'infiltrèrent dans l'âme, façonnant la morale et l'éthos d'une cité entière. Selon lui, la vérité et le mensonge y dansent dangereusement, indissociables. Il reconnaissait aussi la force de ces récits pour insuffler courage, tempérance et justice. Durant l'histoire de l'humanité, les mythes façonnaient la vie des sociétés et continuent à le faire.

Le pouvoir des narratives depuis l'âge des mythes

Les mythes sont les pierres angulaires de chaque civilisation, des récits atemporels qui cristallisent l'expérience humaine, l'élevant à un niveau universel. Imaginez l'Odyssée d'Ulysse : ce voyage semé d'épreuves, de tentations, d'obstacles qui, à chaque détour, fait écho à notre propre quête intérieure, à nos propres combats quotidiens. Les mythes nous rappellent ce que signifie être humain : éprouver, échouer, se relever, persister.

Le mythologue américain Joseph Campbell (1904-1987), connu pour ses travaux sur la mythologie comparée et la religion comparée, s'est concentré sur les modèles et les structures universelles des mythes, explorant comment ceux-ci façonnent l'expérience et la compréhension humaines. Campbell a décrit dans son livre influent *Le héros aux mille visages* (1949) une structure narrative commune qui apparaît dans les mythes, les légendes et les histoires de toutes les cultures. Cette structure suit un héros qui se lance dans un voyage transformateur, fait face à des épreuves et revient finalement transformé avec de nouvelles idées ou pouvoirs. Ce modèle cartographie les étapes

universelles que traverse un héros, reflétant la croissance, la transformation et la découverte de soi. Aujourd'hui, les récits de super-héros inspirent beaucoup de réalisateurs et scénaristes de Hollywood. Leurs produits ne sont rien d'autre que les mythes modernes, des projections de nos peurs et de nos espoirs collectifs dans un monde de plus en plus complexe. Ils remplissent ce même rôle ancestral : donner forme à l'inexplicable, rendre tangible l'immatériel. Une revue de films ayant un grand succès révèle l'adoption de la structure narrative des mythes. Une structure qui a influencé l'humanité depuis des siècles et continue à le faire avec la même force et la même ampleur.

L'importance des narratives dans la prise de décision

Les travaux récents en neurosciences cognitives nous informent que l'être humain ne prend pas ces décisions de façon rationnelle et logique uniquement, la vérité c'est qu'il décide aussi de façon émotionnelle et subconsciente, parfois de façon irrationnelle et justifie cette décision de façon rationnelle. Dans chaque décision majeure, il y a une histoire qui se joue, un schéma narratif qui guide l'action. Lorsqu'un dirigeant choisit de se lancer dans une nouvelle aventure entrepreneuriale, il ne se base pas uniquement sur des études de marché et des projections financières; il imagine un futur, une vision dans laquelle cette décision le mène quelque part. Lorsque Steve Jobs, en 1997, retourna chez Apple, il imposa une nouvelle histoire à l'entreprise : celle d'un renouveau créatif, d'un produit qui serait plus qu'un simple outil, mais un compagnon pour chaque individu. Il raconta cette vision de manière si puissante qu'elle guida chaque choix stratégique, transformant Apple en un géant de l'innovation. Chaque leader, qu'il s'agisse d'un parent guidant sa famille ou d'un chef d'Etat traçant la destinée d'un

peuple, construit son récit, imprégné de ses valeurs, de ses rêves et aussi de ses peurs. Ce récit, souvent, est plus décisif que les faits eux-mêmes.

L'importance des narratives comme véhicule des émotions

Rien ne touche plus l'âme qu'une histoire chargée d'émotion. Lors des premiers pas de l'homme sur la lune, Neil Armstrong ne prononça pas un simple fait scientifique, mais une phrase devenue légende : "Un petit pas pour l'homme, un bond de géant pour l'humanité." Ces mots, chargés de sens, résonnèrent dans le cœur de millions de gens, capturant à la fois la peur, l'émerveillement, et la fierté. Les émotions rendent les récits vivants, elles permettent à chacun de se projeter, de ressentir intimement et s'identifier avec les principaux personnages. Quand un médecin raconte à une famille comment il a lutté pour sauver une vie, il ne livre pas un simple rapport médical; il partage une histoire de lutte, d'espoir et de dévouement, et c'est cette histoire qui crée un lien indéfectible. Dans nos relations personnelles, comme dans les récits des médias, à travers les émotions qu'ils véhiculent. L'émotion est ce qui scelle la mémoire, ce qui transforme l'information en expérience partagée. Une histoire bien racontée est un puissant véhicule des émotions.

L'importance des narratives pour la mémorisation

Les enfants se souviennent des contes de leur enfance bien après avoir oublié les règles de grammaire ! Les récits sont des capsules mnésiques, des schémas structurés qui transforment l'information brute en images mentales inoubliables. Prenons le cas des techniques de mémorisation. En reliant chaque fait à une image, une histoire, on s'en souvient facilement. C'est ainsi que des générations ont retenu la Bible, le Coran, les récits fonda-

teurs des cultures du monde. La structure d'un récit agit comme une boussole dans notre esprit, permettant de naviguer dans la complexité du savoir, de relier les éléments disparates. Durant notre vie, nous rencontrons beaucoup de personnes, nous les oublions des jours après, sauf celles qui nous ont impactés par leurs histoires. Cependant, si on rencontre un personnage dans un roman qui nous a plu, il restera avec nous durant notre vie. Les entreprises modernes utilisent ce principe : pour enseigner les valeurs, elles racontent des histoires fondatrices, des anecdotes qui font écho aux employés, bien plus qu'une simple charte de règles.

L'influence des narratives et la promotion de la pensée unique

Les récits peuvent unir ou détruire, élever ou avilir. Les histoires possèdent un pouvoir singulier : elles capturent l'imagination, transforment la perception, et surtout, elles agissent comme des portes d'entrée dans des mondes idéologiques où le jugement est suspendu. Les extrémistes ont compris depuis longtemps que, pour transformer un homme en soldat d'une cause, il ne suffit pas de lui parler – il faut l'immerger, le faire vivre une épopée où chaque mot devient un pas vers une vérité absolue. L'extrémisme sait comment se nourrir d'histoires simplifiées, de récits binaires où le monde se divise en "eux contre nous". Le héros est pur, prêt à sacrifier sa vie pour un idéal, tandis que l'ennemi est corrompu, symbole d'une menace insidieuse et omniprésente. En simplifiant le monde en un affrontement manichéen de lumière et de ténèbres, ces récits en appellent au cœur plus qu'à l'esprit. Ils soulagent le doute, mettent fin à la complexité, et offrent aux individus une carte morale simplifiée, où chaque action semble justifiée, où la violence devient une nécessité défensive. Au cœur de cette stratégie narrative, il y a une méca-



rique d'identification. Les récits extrémistes ne décrivent pas simplement des idées; ils invitent les individus à devenir acteurs, héros de leur propre histoire. Ainsi, le pouvoir des histoires dans l'extrémisme réside dans cette capacité à encapsuler des visions du monde où la complexité est bannie, où l'empathie s'efface derrière des certitudes rigides. Ces récits ne construisent pas simplement une idéologie; ils bâtissent un espace mental où les émotions dominent la raison, et où l'adhésion à une cause devient une évidence incontestable. Sous cette emprise narrative, l'individu se perd pour devenir une partie d'un tout, aveuglé par la beauté trompeuse d'une histoire qui promet un idéal en échange de l'abandon de son humanité.

Le pouvoir des narratives en politique

La politique est l'art de raconter un récit collectif, d'orienter la nation vers un idéal. Aux Etats-Unis, le rêve américain, cette promesse « d'ascension sociale pour qui travaille dur », est un récit qui a façonné l'identité du pays. John F. Kennedy, en promettant de poser un homme sur la lune, créa un défi collectif qui transcenda les divergences politiques. Dans chaque pays, la narration politique est un outil pour construire une identité et orienter le peuple. C'est en ce sens que les discours politiques, souvent, ne sont pas de simples mots : ils sont des récits qui peuvent construire ou déconstruire des sociétés tout entières.

Le pouvoir des récits en contextes de conflits politiques est fascinant, un peu comme la partition d'une symphonie qui cherche à dominer les émotions de chaque auditeur. Cet art de manipuler les récits devient une science subtile, un jeu de symboles et de mots

qui transcende les faits pour s'ancrer dans les imaginaires collectifs, où chaque phrase devient un coup de pinceau dans la toile complexe des émotions humaines. Les récits politiques agissent comme des légendes modernes. Ils magnifient, parfois jusqu'à la déformation, les idéaux, les valeurs, et même les souffrances pour tisser des héros et des antagonistes.

Au-delà du conflit visible, il existe une guerre invisible, celle de l'imaginaire, où chaque partie tente d'ancrer son discours dans l'esprit de son peuple, comme une vérité absolue, un phare qui éclaire la voie. L'efficacité d'une narration en politique réside dans sa capacité à susciter l'identification : elle raconte les blessures, les espoirs, les frustrations, et la résilience de ceux qui écoutent, leur offrant une place au sein d'un récit qui dépasse leurs vies individuelles.

Le pouvoir des narratives en management des organisations

Les grands leaders ne sont pas seulement des stratèges ; ce sont des conteurs. Winston Churchill, pendant la Seconde Guerre mondiale, sut galvaniser une nation entière par ses discours enflammés, dessinant un récit de résilience, de courage et de victoire. Il fit de chaque Britannique un acteur de cette épopée nationale, transformant le désespoir en espoir. De Mandela à Martin Luther King, les grands leaders savent que leurs paroles sont des graines de conviction, des étincelles d'inspiration. Ils donnent une direction, un sens, une raison de se battre pour quelque chose de plus grand que soi. Ils avaient le pouvoir de raconter des histoires.

Lorsque l'on introduit le changement dans une organisation, la résis-

tance surgit. C'est le récit qui vient apaiser ces peurs, qui transforme l'incertitude en opportunité. Satya Nadella, PDG de Microsoft, raconte comment il a changé la culture d'une entreprise bureaucratique pour en faire un lieu d'innovation. En créant un récit autour de l'apprentissage et de la curiosité, il a insufflé une nouvelle énergie. Les collaborateurs, au lieu de voir le changement comme une menace, l'ont perçu comme un voyage collectif, un défi partagé. Ce pouvoir de la narration en management est ce qui permet de transformer chaque collaborateur en acteur du changement.

La vente efficace n'est pas qu'un échange matériel, elle est une promesse d'émotions, d'expériences. Un bon vendeur de produit, de service, d'idée, de vision ou de changement, ne décrit pas ce qu'il veut vendre; il raconte ce qu'il peut transformer dans la vie de l'acheteur. Dans les années 1960, Marlboro transforma une simple cigarette en un symbole de liberté et de masculinité, grâce au mythe du cowboy solitaire. Cette image, ce récit, devint une icône, et propulsa Marlboro en tête des ventes mondiales. Le pouvoir de la narration en vente est d'offrir une histoire, de rendre chaque achat significatif, de tisser un lien émotionnel entre l'objet et l'acheteur.

Le pouvoir des narratives intra-individu

Dans la solitude des pensées, une histoire peut se métamorphoser en une boussole émotionnelle, un guide silencieux qui oriente, réoriente, et finit par redéfinir l'individu de l'intérieur. C'est là, dans cette profondeur intime, que se jouent les batailles de l'âme. Le récit se fait miroir, se fait écho, et devient presque le tissu même de la pensée. Chaque individu

porte en lui un récit dominant, cette histoire qui colore ses perceptions et modifie subtilement ses réactions. Quand un récit s'invite dans notre esprit, il ne fait pas que se raconter ; il modèle la manière même dont nous comprenons le monde. Et lorsqu'une histoire trouve un terrain fertile, elle s'enracine, envoûte, se réinvente à chaque questionnement intérieur. Elle devient cet ami muet, ce compagnon qui murmure des vérités subjectives, mais inébranlables. Le pouvoir des narratives intra-individu réside dans leur capacité à devenir des prismes à travers lesquels tout est observé, jugé, vécu. Elles transforment les perceptions en convictions. Ainsi, un simple souvenir, une phrase entendue, un regard échangé, peut prendre une ampleur démesurée, s'enrichir d'une signification qui dépasse l'instant. L'histoire, une fois ancrée, tisse une toile subtile dans l'esprit de l'individu, une toile où chaque fil est une croyance, un sentiment, une certitude. Ainsi les histoires ont ce pouvoir de gérer soi-même et gérer les autres. En ces temps où l'incertitude est certaine et les vagues de complexité arrivent de partout, le pouvoir de structurer les informations disparates en incomplètes est devenu une compétence nécessaire pour tout leader voulant mener au succès tout projet de changement.

¹ Joseph Campbell, *Le héros aux mille visages* (1949)

² George Lakoff, *Philosophy in the flesh* (1999)



Par Abderrazak Hamzaoui
Email : hamzaoui@hama-co.net



Une semaine après les inondations

Nettoyage et secours toujours en cours

"Nous allons mietux, mais nous n'allons pas bien": une semaine après les inondations qui ont fait au moins 218 morts en Espagne, les opérations de nettoyage et de recherche se sont poursuivies mardi dans les communes ravagées, pour débarrasser débris et véhicules entassés dans la boue.

A Paiporta, une ville de 25.000 habitants située dans la banlieue de Valence et considérée comme l'épicentre de la catastrophe, avec plus de 70 victimes, l'eau potable est de nouveau disponible pour les habitants, mais l'électricité n'a pas encore été rétablie dans tous les foyers, a résumé mardi la maire Maribel Albalat.

Et si de nombreux volontaires munis de pelles et de balais ont une nouvelle fois convergé dans les villes dévastées, les élus réclament du matériel professionnel pour dégager les centaines de voitures encore retournées sur les chaussées.

"Nous avons besoin de machines, nous avons besoin de professionnels qui viennent nettoyer les rues, les vider, pour que les gens puissent s'occuper de leurs maisons", a imploré Mme Albalat sur la chaîne publique TVÈ.

A Paiporta, "100% des habitations et 100% des commerces ont été touchés. Nous avons besoin que les entreprises nous aident", a exhorté l'édile.

Pour faire face au coût faramineux du désastre, le gouvernement régional a déjà mis sur la table une enveloppe de 250 millions d'euros, avec de multiples allègements fiscaux et indemnités et le Parlement a validé mardi une aide directe de 30 millions d'euros aux personnes touchées par les dégâts.

Le Premier ministre socialiste Pedro Sánchez devrait annoncer lors du Conseil des ministres une série de mesures pour les zones sinistrées, rapportent aussi les médias espagnols.

Une semaine après les inondations dévastatrices et historiques, le bilan provisoire s'élève à 218 morts: 214 dans la seule région de Valence, trois en Castille-la-Manche et une en Andalousie.



Les tribunaux ont déjà autorisé la remise de "près de cinquante corps" de défunts à leurs familles, a indiqué le tribunal supérieur de justice de Valence sur le réseau social X.

Et la priorité reste toujours la localisation des disparus dont le nombre précis n'a jamais été communiqué.

Les autorités s'inquiètent en particulier de la situation dans de nombreux parkings souterrains, totalement inondés, et qui n'ont pas encore été complètement inspectés.

Ces derniers jours, les effectifs de l'Unité militaire d'urgence (UME), qui interviennent lors de catastrophes naturelles, ont installé de nombreuses pompes pour commencer à évacuer l'eau.

Des plongeurs sont parvenus lundi matin à pénétrer dans le souterrain du parking de Bo-

naire, un vaste centre commercial d'Aldaia, une commune de 31.000 habitants de la banlieue de Valence.

D'une capacité de 5.700 places, dont près de la moitié en sous-sol, il suscitait de nombreuses inquiétudes et était régulièrement au cœur de "fake news" diffusées sur les réseaux sociaux. Mais pour l'instant, les secours n'y ont retrouvé aucun corps.

A Picanya, près de Valence, "des voisins" manquent encore à l'appel, souligne le maire Josep Almenar, qui, une semaine après le désastre, continue de "sortir les poubelles de la ville, sortir les voitures".

Lundi matin, l'agence météorologique espagnole (Aemet) a officiellement assuré que la situation de "crise météorologique" avait pris fin dans la région de Valence.

La crise, elle, est loin d'être achevée.

"Cela fait six jours, déjà six jours, et il n'y a que la population qui nous aide, on ne peut compter que sur la solidarité de la population", déplore auprès de l'AFP Matilde Gregori, propriétaire d'un magasin dévasté par les inondations à Sedavi, près de Valence.

"Les politiques, où sont-ils? Où sont-ils? Pourquoi n'ont-ils pas donné l'alerte? Assassins. Ce sont des assassins", lance-t-elle, alors qu'elle participe à une distribution d'aide.

Cette exaspération s'est matérialisée dimanche par une explosion de colère d'habitants contre le roi d'Espagne, le Premier ministre Pedro Sánchez et le président de la région de Valence Carlos Mazón, lors d'une visite à Paiporta, accueillis justement aux cris d'"Assassins!" et visés par des jets de boue et d'objets.

Sedavi, une ville affligée



"Je suis née ici et j'ai tout perdu": la maison de Teresa Gisbert n'a plus de porte et les souvenirs qu'elle a sauvés s'entassent dans une rue boueuse de Sedavi, près de Valence, une commune ravagée par les inondations ayant dévasté le sud-est de l'Espagne.

Sa voix brisée résonne entre les murs vides de sa maison basse typique des villages valenciens. Une marque sombre à plus d'un mètre de haut sur le mur de son salon témoigne du niveau de l'eau montée mardi dans son logement situé dans la ville de 10.000 habitants, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Valence.

Teresa Gisbert, 62 ans, et son fils se sont d'abord installés sur une terrasse surélevée avant de se réfugier chez un voisin devant l'ampleur des intempéries, et assurent ne pas avoir été prévenus suffisamment à temps.

"Ils nous ont dit +Alerte pluie+,

mais ils auraient dû nous parler d'inondation", déplore cette femme frêle, qui oscille entre larmes et mots réconfortants pour ses voisins mal en point.

"Nous avons passé un très mauvais moment. Merci pour les anges qui nous apportent de la nourriture, qui nous ont aidés", dit-elle en désignant les bénévoles.

Deux d'entre eux, originaires de Valence, continuent de l'aider à vider une à une les pièces de son logement dans lequel se trouvent encore des objets couverts de boue.

Sa maison étant hors d'usage, elle loge avec son fils chez un ami. "J'y vais en dépannage, car je n'ai même pas d'endroit où dormir", confie la mère de famille, les yeux embués.

Dans les rues de Sedavi, les objets récupérés des habitations éventrées s'empilent.

Pepita Codina s'emploie à balayer les restes de boue qui ont inondé le

rez-de-chaussée de sa maison. L'eau a ravagé sa cuisine, son salon et nombre de photos de famille.

"Tout est à jeter" dans le réfrigérateur, déplore cette retraitée de 66 ans. Néanmoins, elle se sent chanceuse d'avoir échappé à la mort avec son mari en se réfugiant à l'étage de sa maison.

A quelques mètres de sa rue, le corps d'une personne emportée par le courant a été retrouvé et un voisin est toujours porté disparu.

Voitures retournées, immondices à chaque recoin. Jamais José Ferrandis, 81 ans, n'aurait imaginé voir Sedavi dans cet état de désolation.

"Le problème, c'est que c'est venu d'un coup", explique-t-il en référence à la montée rapide des eaux. Son fils "a presque tout perdu", dit-il, résigné.

Pepita Codina, elle, n'arrive pas à oublier l'image d'une femme sans vie dont le corps est resté trois jours dans la rue. "C'est très dur", souffle-t-elle.

Le Hamas accuse Israël de bombarder un hôpital du nord de la bande de Gaza

Le ministère de la Santé du Hamas a accusé lundi l'armée israélienne de "bombarder et détruire" l'hôpital Kamal Adwan, le seul encore en fonction dans le nord de la bande de Gaza, faisant état "de nombreux blessés parmi le personnel médical et les patients".

L'armée israélienne a dit vérifier ces informations. Elle avait auparavant indiqué opérer contre l'infrastructure et des combattants dans le nord et le centre du territoire palestinien, un secteur où elle a lancé une offensive le 6 octobre, affirmant vouloir venir à bout d'unités du mouvement islamiste palestinien.

Défiant les critiques internationales, Israël a aussi informé officiellement l'ONU lundi de l'interdiction de l'Unrwa, une agence considérée comme la "colonne vertébrale" de l'aide aux réfugiés dans les Territoires palestiniens occupés.

Selon le ministère de la Santé de Gaza, l'armée "continue à violemment bombarder et détruire l'hôpital" Kamal Adwan, dont elle vise "toutes les parties".

Le directeur de l'établissement, situé à Beit Lahia, Houssam Abou Safia, a décrit une situation "catastrophique" après des frappes sans avertissement préalable.

"Le troisième étage de l'établissement aurait été à nouveau touché, blessant six enfants", a déclaré sur X le chef de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

L'heure de la présidentielle aux Etats-Unis, principal allié d'Israël, les efforts diplomatiques pour mettre fin à ces hostilités sont restés in-



fructueux.

Une semaine après le vote par le Parlement d'une loi interdisant les activités en Israël de l'office de secours de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), les Affaires étrangères "ont notifié l'ONU de l'annulation de l'accord entre Israël et l'Unrwa", selon un communiqué.

L'accord remonte à 1967, année du début de l'occupation par Israël des territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, ainsi que Jérusalem-Est, où l'Unrwa a fourni pendant des décennies une aide essentielle - éducation, santé, services sociaux, aide alimentaire et en espèces.

Israël, dont l'Unrwa est une

bête noire de longue date, a de nouveau accusé "des employés de l'organisation d'avoir participé au massacre du 7 octobre" 2023.

"Si la loi est mise en oeuvre, elle risque de provoquer l'effondrement de l'opération humanitaire internationale à Gaza, dont l'Unrwa est la colonne vertébrale", a averti Jonathan Fowler, un porte-parole de l'agence.

"Il n'y a simplement pas d'alternative à l'Unrwa", a réagi sur X Tedros Adhanom Ghebreyesus, pour qui l'interdiction "ne rendra pas Israël plus sûr" mais va "seulement augmenter les souffrances" des Palestiniens.

Israël a précisé à l'ONU que l'in-

terdiction de l'Unrwa entrera en vigueur à l'issue "d'une période de trois mois".

L'Assemblée générale de l'ONU devait tenir mercredi une session consacrée à l'Unrwa.

"Actuellement, le peuple palestinien dépend presque entièrement de l'aide venant de l'étranger, surtout de l'Unrwa, et l'interrompre revient à tuer tout le peuple palestinien", réagit Abdel Karim Kallab, à Khan Younés, dans le sud de Gaza.

Pour le Hamas, la décision d'Israël "est une tentative de dénier aux réfugiés le droit de retourner dans leurs foyers".

Ce mouvement a par ailleurs af-

firmé lundi s'être entretenu avec son rival du Fatah au Caire, de la guerre à Gaza et des efforts en vue de parvenir à un consensus national palestinien.

Lors d'un appel téléphonique avec le ministre égyptien des Affaires étrangères Badr Abdelatty, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken "a noté que le Hamas avait une fois de plus refusé de libérer ne serait-ce qu'un nombre limité d'otages afin d'obtenir un cessez-le-feu et des secours pour la population de Gaza", selon un communiqué du département d'Etat.

Le Hamas avait affirmé vendredi qu'il avait refusé d'étudier une proposition sur une courte trêve dans la bande de Gaza émanant des pays médiateurs, car elle ne comprenait pas un cessez-le-feu permanent.

Selon le chef de l'Unrwa, Philippe Lazzarini, la moyenne quotidienne des camions autorisés par Israël à entrer dans Gaza est tombée à 30 en octobre, ce qui "ne suffit pas pour répondre aux besoins de plus de 2 millions de personnes, dont beaucoup sont affaiblies et malades et vivent dans des conditions désespérées".

Sur son front nord, Israël a mené lundi de nouveaux raids aériens sur le sud du Liban, où ses troupes sont également engagées au sol depuis le 30 septembre.

L'armée israélienne a aussi affirmé lundi avoir frappé à Damas des cibles du renseignement du Hezbollah pour la Syrie. Le raid a tué deux combattants du Hezbollah selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Les négociations se poursuivent à l'OMS pour préparer le monde aux pandémies

Les pays membres de l'Organisation mondiale de la santé ont repris les négociations lundi, pour tenter de finaliser un accord sur la prévention des pandémies, les épidémies de mpx, Marburg ou H5N1 insistant sur l'urgence de parvenir à un accord sans refaire les erreurs mortelles du Covid-19.

Après plus de deux ans de négociations, il y a bon espoir de conclure un accord au cours des 15 prochains jours, d'autant que les négociateurs ont convenu de repousser à plus tard les discussions sur les points les plus contentieux: le partage des savoirs et de l'accès équitable aux avancées médicales.

Les récentes négociations à la COP16 en Colombie sur la biodiversité prévoyant un mécanisme comparable ont échoué sur ce point.

"Vous devez trouver un équilibre entre la nécessité de conclure votre travail en temps opportun et celle de parvenir à un texte le plus fort possible. Ne laissez pas le mieux devenir l'ennemi du bien", a déclaré le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, aux négociateurs nationaux à l'ouverture des pourparlers.

"Le temps n'est pas notre allié. Le Covid circule toujours; Le mpx est une urgence sanitaire mondiale. Nous avons une épidémie de Marburg et une propagation du H5N1. La prochaine pandémie n'attendra pas".

En décembre 2021, craignant une répétition de la catastrophe causée par le Covid-19, qui a tué des millions de personnes, les 194 pays membres de l'OMS ont convenu de trouver un accord sur la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies.

L'émergence d'une nouvelle souche de mpx, l'épidémie mortelle du virus de Marburg au Rwanda et la propagation de la grippe aviaire H5N1 ces derniers mois ont clarifié les enjeux.

Les diplomates sont tombés d'accord sur une grande partie des 37 articles du projet lors des 11 cycles de négociations précédents.

La principale section sur laquelle il va falloir trouver un consensus concerne l'accès aux agents pathogènes pour la communauté scientifique et la recherche médicale, puis aux produits de lutte contre la pandémie tels que les vaccins ou autres tests dérivés de ces recherches.

Pour ne pas tout bloquer, l'idée est de reporter la discussion sur les détails du système d'accès aux agents pathogènes et de partage des avantages (PABS) à plus tard.

Pour l'heure c'est l'impasse entre les pays riches et les pays pauvres, qui n'ont pas oublié qu'ils ont été abandonnés à leur sort pendant la pandémie de Covid-19.

"Si le monde a échoué sur un point, c'est sur la question de l'équité" pendant la pandémie de Covid-19, a souligné le patron de l'OMS vendredi.

"L'Afrique a été laissée pour compte à l'époque et cela ne devrait pas se reproduire", a souligné Tedros Adhanom Ghebreyesus, appelant par exemple à produire les moyens nécessaires localement.

Helen Clark, ancienne Première ministre néo-zélandaise, juge que "le Sud considère que le Nord protège ses industries pharmaceutiques" et cela "a laissé un goût incroyablement amer entre le Nord et le Sud".

La Fédération internationale de l'industrie du médicament a plaidé pour un accord "permettant au secteur privé d'innover".

"La propriété intellectuelle doit être res-

pectée, et le transfert de technologie doit toujours être volontaire et à des conditions convenues d'un commun accord", a insisté la fédération.

Parmi les représentants des pays, la Malaisie, s'exprimant au nom d'un groupe de pays en développement connu sous le nom de Groupe pour l'équité, a affirmé que "des améliorations majeures sont encore désespérément nécessaires dans de nombreux domaines". Elle a exigé qu'au moins 20% de la production en temps réel de vaccins, de tests et de traitements aille aux pays en développement.

La Tanzanie, au nom de 48 pays africains, a pour sa part affirmé ne pas pouvoir "accepter un accord non fondé sur l'équité".

Le négociateur indonésien a estimé qu'un accord qui ne fait que préserver le statu quo est inacceptable, car "des promesses vides ne sauvent pas des vies".

La Chine a insisté sur le fait que "la qualité ne devrait pas être sacrifiée au profit du temps". Le représentant de l'Allemagne a appelé à une accélération des pourparlers afin de "se concentrer sur ce qui est réalisable".

Portrait



Quincy Jones

Une légende de la musique américaine n'est plus

Il a jammé avec Ray Charles, dirigé Frank Sinatra, produit Michael Jackson et lancé Will Smith: Quincy Jones, qui est mort à 91 ans, était une légende de la

musique américaine.

"Merci de laisser votre ego à la porte!". L'aura de "Q" était telle qu'il pouvait se permettre d'accueillir par ses mots Bob Dylan, Tina Turner ou Stevie Wonder.

On est en 1985 et le producteur a la lourde tâche de faire chanter ensemble une trentaine de stars au sein du "supergroupe" "USA for Africa".

"We are the world", chanson caritative pour la lutte contre la famine en Ethiopie, sera un des 45 tours les plus vendus de l'histoire, avec plus de 20 millions de copies écoulées.

Quincy Jones est alors au faite de sa gloire. Le chemin parcouru est immense pour le musicien né dans les bas-fonds de Chicago, le 14 mars 1933.

Il est très jeune quand sa mère, schizophrène, est internée dans un asile psychiatrique. Son père, charpentier, obtient le divorce et déménage à Seattle, où il fonde une nouvelle famille.

Le jeune Quincy s'imagine un destin de gangster quand, à 11 ans, il touche pour la première fois un piano. "J'ai joué une seule note et cela a changé ma vie."

Il se met au trombone, à la trompette et commence à écumer les boîtes locales. A 14 ans, il y rencontre Ray Charles, de deux ans son aîné.

"Il fallait jouer toute la variété de l'époque, le rythm'n blues, la musique des strip-tease, la polka... Après, on se retrouvait entre nous et on jouait du be-bop toute la nuit. J'essayais de tout faire sonner be-bop et Ray disait +non, tu dois accepter la musique pour son âme profonde+. Ca a été une bénédiction", racontera-t-il dans ses mémoires.

Une ouverture d'esprit que lui enseigne également la célèbre pianiste Nadia Boulanger, quand il s'installe à Paris en 1957.

En France, le jazzman, qui a déjà joué avec Dizzy Gillespie, Duke Ellington et Count Basie, rencontre Stravinsky et Messiaen, travaille avec Henri Salvador, Jacques Brel, Charles Aznavour.

Plus tard, il collaborera aussi bien avec Nana Mouskouri que Joao Gilberto, ou le maître du tango argentin Astor Piazzolla.

Alors que le mouvement des droits civiques bat son plein en Amérique, Quincy Jones découvre en Europe une reconnaissance nouvelle.

"Dans les années 50, Paris était une ville fantastique pour les musiciens noirs américains. Ici, contrairement aux Etats-Unis, nous trouvions de la tolérance et de la curiosité pour notre travail."

Revenu dans son pays natal, il devient en 1961 le premier Afro-américain à accéder à un poste de direction dans l'industrie du disque, en prenant la vice-présidence du label Mercury Records.

Trois ans plus tard, il compose la musique du film "Le préteur sur gages" de Sidney Lumet, là aussi une première pour un artiste noir. Il en signera une trentaine d'autres.

Parallèlement, il poursuit son travail d'arrangeur et de chef d'orchestre, notamment au côté de Frank Sinatra, dont il devient le collaborateur attitré.

L'astronaute Buzz Aldrin emporte même son arrangement de "Fly me to the moon" pour le premier voyage sur la Lune.

En 1978, il fait une rencontre cruciale: Michael Jackson, qui cherche à s'émanciper de l'univers Motown.

Quincy Jones entre définitivement dans la légende en produisant ses trois meilleurs albums: "Off the wall" (1979),

"Bad" (1987) et surtout "Thriller" (1982), l'album le plus vendu de toute l'histoire, à plus de 100 millions d'exemplaires.

Le trompettiste n'en oublie pas pour autant ses racines. En 1991, il convainc Miles Davis de revisiter ses classiques pour un concert historique au festival de jazz de Montreux (Suisse), dont il assure alors la direction artistique.

Quincy Jones, qui a participé à plus de 400 disques, a reçu 28 Grammy Awards de son vivant.

Touche-à-tout, il a aussi produit des films ("La couleur pourpre" de Spielberg, 1985), des séries ("Le prince Bel-Air", qui a lancé Will Smith en 1991), créé "Vibe", un magazine de référence des cultures urbaines et participé à "Qwest TV", sorte de "Netflix du jazz".

Mais nommé sept fois aux Oscars pour son travail, il n'a jamais reçu de statuette.

Marié à trois reprises, il a eu sept enfants. En 2018, il se vantait dans le magazine GQ d'avoir 22 compagnes à travers le monde, parler 26 langues et avoir suivi un traitement pour vivre jusqu'à 110 ans.

Quincy Jones entre définitivement dans la légende en produisant les trois meilleurs albums de Michael Jackson: "Off the wall" (1979), "Bad" (1987) et surtout "Thriller" (1982), l'album le plus vendu de toute l'histoire, à plus de 100 millions d'exemplaires



AVIS D'APPELS D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
Passé dans le cadre du collectif des maîtres d'ouvrages de cinq (05) AREFs.

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix dans le cadre du collectif des maîtres d'ouvrages de cinq (05) AREFs pour :

Objectif	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS
22/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en arabe - niveau 1 ^{ère} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams.	29/11/2024 À 09h30	5 823 750,00 Cinq millions huit cent vingt-trois mille sept cent cinquante Dirhams, 00 centimes
23/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en français - niveau 2 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 10h00	5 823 750,00 Cinq millions huit cent vingt-trois mille sept cent cinquante Dirhams, 00 centimes
24/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en arabe - niveau 2 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 10h30	5 288 750,00 Cinq millions deux cent quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante Dirhams, 00 centimes
25/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en français - niveau 2 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 11h00	5 288 750,00 Cinq millions deux cent quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante Dirhams, 00 centimes
26/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en arabe - niveau 2 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 11h30	5 488 750,00 Cinq millions quatre cent huit mille sept cent cinquante Dirhams, 00 centimes
27/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en français - niveau 2 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 12h00	5 488 750,00 Cinq millions quatre cent huit mille sept cent cinquante Dirhams, 00 centimes
28/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en arabe - niveau 4 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 12h30	5 508 750,00 Cinq millions cinq cent huit mille sept cent cinquante Dirhams, 00 centimes
29/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en français - niveau 4 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 13h00	5 508 750,00 Cinq millions cinq cent huit mille sept cent cinquante Dirhams, 00 centimes
30/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en arabe - niveau 5 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 14h30	5 443 750,00 Cinq millions quatre cent quarante-trois mille sept cent cinquante Dirhams, 00 centimes

31/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en français - niveau 5 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 15h00	5 443 750,00 Cinq millions quatre cent quarante-trois mille sept cent cinquante Dirhams, 00 centimes
32/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en arabe - niveau 6 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 15h30	5 461 250,00 Cinq millions quatre cent soixante-un mille deux cent cinquante Dirhams, 00 centimes
33/2024/AREF-DT	Acquisition de livres de bibliothèque (kit de 25 livres en français - niveau 6 ^{ème} année) au profit des établissements scolaires primaires relevant des AREF suivantes : • AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. • AREF de L'Oriental. • AREF de Fès-Meknès. • AREF de Rabat-Salé-Kénitra. • AREF de Drâa-Tafilalet.	105 000,00 Cent cinq mille dirhams	29/11/2024 À 16h00	5 461 250,00 Cinq millions quatre cent soixante-un mille deux cent cinquante Dirhams, 00 centimes

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8246/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL, ET DES EAU ET FORÊTS



LABORATOIRE OFFICIEL D'ANALYSES ET DE RECHERCHES CHIMIQUES

الجمهورية المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري والمياه والغابات
المعهد الوطني للتحليل والبحث الكيميائي

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

N° 06/2024/LOARC
Séance publique

Le 29/11/2024 à 10 heures, il sera procédé en séance publique, dans la salle de réunion du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca, sis au 25, rue Nchakra Rahal (Ex. Rue de Tourn), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 06/2024 concernant l'achat de produits chimiques en six (6) lots séparés.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau Approvisionnement du LOARC à l'adresse suivante.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

N° du lot	Désignation	Montant en DHS (en chiffres)	Montant en DHS (en lettres)
Lot n° 1	Produits chimiques courants certifiés	2 400,00	Deux mille quatre cent dirhams.
Lot n° 2	Produits chimiques exempts de persulfate certifiés	300,00	Trois cents dirhams.
Lot n° 3	Produits chimiques exempts d'iodate et d'iode libre certifiés	200,00	Deux cents dirhams.
Lot n° 4	Produits chimiques pour HPLC certifiés	2 100,00	Deux mille cent dirhams.
Lot n° 5	Standards des Alcools Supérieurs	200,00	Deux cents dirhams.
Lot n° 6	Produits chimiques pour l'analyse des aliments pour animaux	400,00	Quatre cents dirhams.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

N° du lot	Désignation	Montant en DHS (en chiffres)	Montant en DHS (en lettres)
Lot n° 1	Produits chimiques courants certifiés	117 482,40	Cent dix-sept mille quatre cent quatre-vingt deux dirhams et quarante centimes.
Lot n° 2	Produits chimiques exempts de persulfate certifiés	11 804,00	Onze mille huit cent quatre dirhams.
Lot n° 3	Produits chimiques exempts d'iodate et d'iode libre certifiés	10 200,00	Dix mille deux dirhams.
Lot n° 4	Produits chimiques pour HPLC certifiés	102 936,00	Cent deux mille neuf cent trente six dirhams.
Lot n° 5	Standards des Alcools Supérieurs	9 872,00	Neuf mille soixante deux dirhams.
Lot n° 6	Produits chimiques pour l'analyse des aliments pour animaux	20 950,00	Vingt mille neuf cent cinquante huit dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 30 du règlement des marchés du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca (LOARC).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au Bureau Approvisionnement du LOARC sis au 25 rue Nchakra Rahal (Ex. Rue de Tourn) à Casablanca ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Directeur du LOARC à l'adresse suivante ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

NB : La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée contre récépissé au Bureau Approvisionnement du LOARC au plus tard le 27/11/2024.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

LABORATOIRE OFFICIEL D'ANALYSES ET DE RECHERCHES CHIMIQUES DE CASABLANCA
25, RUE NCHACKA RAHAL (EX. RUE DE TOURN), CASABLANCA

N° 8247/PA

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

TRAQU- ENARD	ALLÉE	LETTRES DE SUAREZ	EMBOBI- NÉS	CUBÉ INSECTI- CIDE	GRELOT- TANTE	CARDIN- AUX	GLOBE PRONOM	PANELS
GIBUS VERBE								
					VIOLON TRÈS SIMPLE			
EN VOGUE		DÉPUIS PARTIE DE SEPT				HABITUR- ES	GROSSE ARTÈRE	
À L'ENVERS BRODE				EN MARGE	CONNU EN DEHORS		COULE EN FRANCE	
ABROG- ATION								
FIN D'ANNÉE		EFFET SONORE ENZYME				VILLE DU MAROC	EN APARTÉ	
	CRACK FORME D'AVOIR			EN ARGENT	FORTUNE QUARTIER DE PARIS			
LIÉ TRÈS COURT			GRADE				ARTICLE ESPAGNOL LITHIUM	
			VASE SACRÉ					PLANTE PARASITE
NEZ	ANCIEN	EN MALTE	FIN DE VERBE	BLEU VIOLACÉ RADIUM				
AVOIR TRÈS FROID					SYMBOLE DU TITANE		ARTICLE INDÉFINI	
COMMU- NICATIFS								

Solution mots flechés d'hier

AMBULANT	A	LAC	VILLY	FUSAINS	A	CAQUET	EMBOBI	EN	EN	EN
POISSON	M	O	B	I	L	E	EMBOBI	E	P	I
BACON	B	O	A	E	S	CAQUET	EMBOBI	R	A	S
PI	F	L	A	S	Q	U	E	P	L	A
IGNOU	G	N	O	U	E	U	T	C	O	
VU	V	U	I	A	S	A	C			
LEADER	L	E	A	D	E	R	P	S	I	
PIRE	P	I	R	E	R	T	E	E		
PIF	P	I	F	E	N	Z	Y	M	E	
NEZ	N	E	Z							
TUILE	T	O	I	L	E	A	I	F		
BIS	B	I	S	C	A	C	D	I		
PANACHE	P	A	N	A	C	H	E			
RG	R	G	D	E	V	O	T	U		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafiy
Mourad Tabet
Wata Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaf

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Halali
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Aemsa Tabaa

Photographe
Ahmed Lazrak

Correspondants
Ahmedou El Katab
(Ladysouss)
Abdelali Khallaf
(Toussouss)

Collaborateurs
Oussab Sebouan
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2160 -
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.04.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@liberation.ma
Youssef El Gaba

Mouss El Youssefi
Loubra Baghdadli
Latifa Mourab
Rkia Ait Dohran
Siham Zaher
Fadwa Choukri

44, Avenue des EA.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tel: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrébines

Distribution
SAPRISS
Dossier de presse
130/64

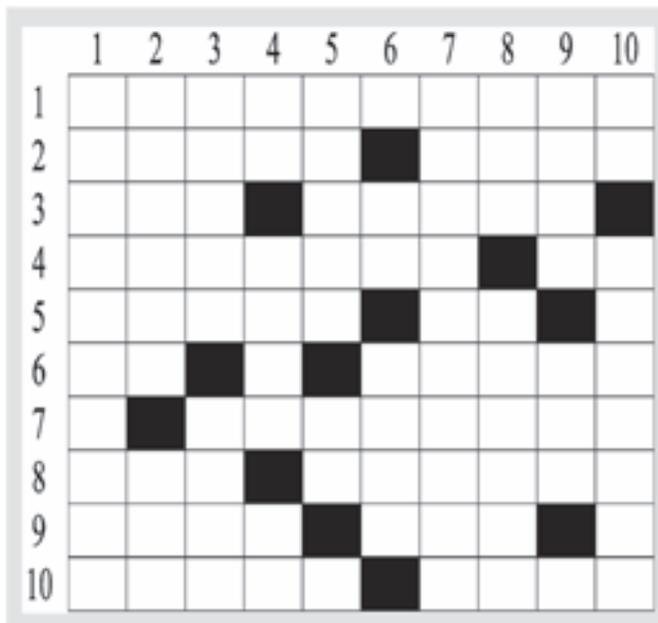
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Vieille arme
- 2- Amour de Tristan - Lèves le coude
- 3- Cardinal - Brûlait
- 4- Régimentaire - Métal
- 5- Ville des traducteurs - Règle
- 6- Vous intime - Décou à nouveau
- 7- En cachette (En ...)
- 8- Relatif - Un mal azoté
- 9- Vase - Inadmet
- 10- L'Estonie en Estonie - Epreuve

VERTICALEMENT

- 1- D'une rideur solennelle
- 2- Il a une police - Anrochs
- 3- Mortel - Vieux critère électoral
- 4- Décodé - Victoire de Napoléon - Liant
- 5- Créatures - Caché
- 6- Personnel - S'esclaffera
- 7- Affliction
- 8- Monarque - Usée
- 9- Bernoi - Plat
- 10- En les - Retarde

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

3	5	8			4			7
	9		7	8		4		
		2	3		6		8	
		6					2	9
		4				3		
1	7					8		
	1		6		9	7		
		7		4	3		1	
4		1				2	5	6

Difficile

9				6	7			
		5	3		1		8	
8				5				
3	2					7		
	7			3			9	
	4					5	3	
			2				6	
	3		6		4	8		
		7	8					1

Moyen

		5	1	6				3
	6		7	8				
	9	8						6
						5	1	2
	5						9	
2	1	7						
5							1	3
				9	5		8	
6			1	8	4			

Expert

			6		7			
8						5	3	
	7		9		8			
	3	6			4	1		
1								5
		7	1			3	6	
			3	2		8		
	4	8						3
		1	7					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	3	4	1	8	6	9	7	2
6	9	7	5	2	4	1	3	8
2	8	1	3	9	7	5	6	4
8	1	3	4	7	5	6	2	9
7	6	2	9	1	8	3	4	5
9	4	5	2	6	3	8	1	7
4	2	9	6	5	1	7	8	3
3	7	6	8	4	9	2	5	1
1	5	8	7	3	2	4	9	6

Moyen

8	1	6	4	7	5	2	3	9
3	7	9	2	6	1	4	8	5
4	2	5	9	8	3	7	6	1
7	6	2	5	4	9	3	1	8
1	5	8	7	3	2	9	4	6
9	4	3	6	1	8	5	7	2
6	9	1	3	5	4	8	2	7
2	8	4	1	9	7	6	5	3
5	3	7	8	2	6	1	9	4

Difficile

1	3	4	8	6	2	9	7	5
9	5	7	3	1	4	8	6	2
8	6	2	9	5	7	3	4	1
4	1	9	6	2	5	7	8	3
3	2	6	7	4	8	1	5	9
7	8	5	1	9	3	6	2	4
5	9	8	4	3	6	2	1	7
2	7	3	5	8	1	4	9	6
6	4	1	2	7	9	5	3	8

Expert

3	7	6	8	4	5	1	2	9
1	8	5	9	2	7	4	6	3
4	9	2	1	3	6	7	5	8
6	2	9	4	8	3	5	7	1
7	5	3	6	9	1	2	8	4
8	1	4	5	7	2	3	9	6
9	6	7	3	5	4	8	1	2
5	3	8	2	1	9	6	4	7
2	4	1	7	6	8	9	3	5

Economie

Paiement électronique par carte

Le Conseil de la concurrence approuve les engagements du CMI et des banques actionnaires

Le Conseil de la concurrence a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'accepter définitivement les engagements proposés par le Centre monétaire interbancaire (CMI) et les banques actionnaires de ce dernier et de les rendre obligatoires.

Après audition des représentants des différentes parties, discussion et délibération conformément aux dispositions de l'article 33 bis de la loi, le Conseil a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'accepter définitivement les engagements proposés par le CMI et les banques actionnaires de ce dernier et de les rendre obligatoires, fait savoir le Conseil dans un communiqué.

Et de rappeler qu'en date du 31 octobre 2024, le Collège du Conseil de la concurrence a tenu, en présence des représentants de Bank Al Maghrib, la séance consacrée à l'examen définitif de la saisine relative aux pratiques mises en œuvre dans le marché du paiement électronique par carte, et ce conformément aux dispositions de l'article 33 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, telle que modifiée et complétée.

Ainsi, rapporte la MAP, le CMI s'engage à céder l'ensemble des contrats d'adhésion des commerçants aux systèmes cartes (affiliation au terminal de paiement électronique "TPE" et de paiement en ligne "PEL") au profit des établissements de paiement (EDP) ou toute autre filiale des banques dédiée à l'acquisition relevant ou non de ces dernières, ajoute la même source.

Il s'agit également de céder les contrats liés à son activité passerelle de paiement en ligne (Gateway E-Commerce), de participer activement et effectivement à la facilitation et la réalisation de cette cession au profit des nouveaux cessionnaires, ainsi que de rendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir la viabilité économique, la valeur et la compétitivité de ses contrats pendant la période transitoire de douze (12) mois à compter de la date de la décision du Conseil rendant obligatoires les engagements.

Le CMI devra aussi s'interdire de démarcher tout nouveau client ou de conclure de nouveaux contrats d'adhésion aux systèmes cartes ou de contrat lié à son activité passerelle de paiement en ligne (Gateway E-Commerce) aux commerçants (B to C).

Toutefois, et afin de s'adapter au



contexte concurrentiel du marché, le CMI peut prendre toutes les dispositions nécessaires pour défendre, préserver et gérer les contrats commerçants conclus avant la date de la décision du Conseil précitée, et ce dans l'attente de les céder aux EDP des banques ou aux autres filiales dédiées à l'acquisition, fait savoir le communiqué.

Le Conseil de la concurrence a également indiqué que le CMI qui sera transformé en plateforme technique de traitement pour le compte de tous les EDP de la place, s'engage à garantir un accès à ses services dans des conditions tarifaires et non tarifaires équitables, transparentes et non discriminatoires.

S'agissant des banques actionnaires du CMI, elles s'engagent à acquérir, au profit de leurs EDP ou toutes autres filiales dédiées, l'ensemble des contrats commerçants qui concernent l'adhésion aux systèmes cartes (affiliation au TPE et de PEL), conclus à date de la décision qui sera prise par le Conseil.

En outre, le CMI et les banques actionnaires de ce dernier s'engagent, chacun en ce qui le concerne à assurer les principes de permanence et de continuité des services d'acquisition sans rupture ni baisse en capitalisant sur les acquis techniques et technologiques dans le domaine, notamment vis-à-vis des différents partenaires nationaux et internationaux dont les schémas (Ndlr, réseau de paiement par carte internationaux).

En ce qui concerne les engagements comportementaux non tarifaires, le CMI et les banques actionnaires de ce dernier s'engagent à mettre en place un programme de conformité avec le droit de la concurrence et cesser immédiatement les pratiques objet des préoccupations de concurrence précitées.

De leur côté, les banques actionnaires du CMI s'engagent à veiller à ce que leurs EDP ou filiales dédiées soient juridiquement et économiquement indépendants, afin de leur permettre de jouir d'une autonomie fonctionnelle et comptable.

En outre, elles s'engagent également à ne pas commercialiser les offres d'affiliation au TPE ou PEL de leurs EDP ou filiales dédiées à l'acquisition. Toutefois, les banques peuvent procéder à la promotion de l'activité acquisition au niveau de leurs réseaux d'agences ou par tout autre moyen, sans préjudice du droit du client de la banque à contracter avec l'acquéreur de son choix.

Quant aux engagements comportementaux tarifaires, les parties concernées s'engagent à ne pas appliquer une commission d'interchange, par opération d'un montant supérieur au plafond fixé par la décision réglementaire de Bank Al-Maghrib n° 244/W/2024 en date du 20 septembre 2024, relative aux frais d'interchange monétaire domestique.

Par ailleurs, le Conseil de la concurrence rappelle que l'interchange correspond à la partie de la

commission d'acquisition reversée par l'acquéreur à la banque émettrice lors de chaque paiement par carte.

Selon lui, cette révision de l'interchange permet aux acquéreurs d'opérer des baisses significatives dans les tarifications de leurs clients commerçants, ce qui favorisera le développement du paiement électronique par carte en réduisant le taux de la commission d'acquisition.

En outre, le CMI et les banques actionnaires de ce dernier se sont engagés à transmettre au Conseil de la concurrence à partir de la date de la décision du Conseil rendant obligatoires les engagements précités, et pour une durée de deux années, un état semestriel documenté détaillant l'exécution des différents engagements structurels et comportementaux souscrits.

Une période transitoire et des délais sont prévus dans le cadre de la mise en œuvre progressive de ces engagements rendus obligatoires par le Conseil de la concurrence, fait savoir le communiqué.

Et de conclure qu'une commission mixte de suivi a été créée entre le Conseil de la concurrence et Bank Al-Maghrib, afin de traiter les aspects techniques, économiques et juridiques relatifs à l'exécution des engagements précités et revenir au Conseil pour information et toute décision éventuelle, et ce, afin d'assurer le suivi de l'exécution de ces engagements.

Secteur des assurances : Un résultat net de 3,1 MMDH

Le secteur des assurances a enregistré une amélioration de sa rentabilité, avec une progression de 3% du résultat net, atteignant 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2024, selon l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

Cette amélioration globale masque des dynamiques contrastées selon les composantes, précise l'ACAPS, dans un document sur la situation du secteur des assurances et de la réassurance au 1er semestre 2024.

Ainsi, le résultat technique net a augmenté de 20,4%, s'élevant à 4 MMDH, grâce principalement au rebond du solde financier (+27,5%).

En parallèle, le résultat non technique a basculé dans le rouge, enregistrant un défi-

cit de 31,9 millions de dirhams (MDH), contre un excédent de 405,9 millions un an auparavant, ce qui a partiellement atténué la progression du résultat net.

Par type d'opérateurs, le résultat net des assureurs directs s'est amélioré de 8% à 3 MMDH, au moment où le réassureur exclusif a subi une forte dépréciation de son résultat net, qui a chuté de 59,7% pour s'établir à 88,8 MDH.

En termes d'assise financière, les fonds propres du secteur se déprécient de 0,3% par rapport à fin 2023, pour totaliser 47 MMDH.

Par type d'opérateurs, cette baisse est observée aussi bien chez les assureurs directs (-0,1%) que le réassureur exclusif (-3,9%).

Takaful : 43,6 MDH de primes au S1-2024

L'activité Takaful a généré un volume global de primes de 43,6 millions de dirhams (MDH) au premier semestre de 2024, selon l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

La catégorie Takaful famille, qui comprend l'assurance décès et l'investissement Takaful, domine largement avec 89,7% du total des primes, précise l'ACAPS, dans un document sur la situation du secteur des assurances et de la réassurance au 1er semestre 2024.

En comparaison, l'assurance incendie et la couverture

contre les événements catastrophiques représentent des parts plus modestes, avec respectivement 8,6% et 0,8% du volume global.

En matière de débours, les opérateurs Takaful ont engagé, pour le compte des Fonds Takaful, des prestations et frais de l'ordre de 13,5 MDH, dont 11,2 millions au titre de l'assurance Takaful famille.

Et de noter que le Fonds de réassurance Takaful, géré par le réassureur national à travers une fenêtre dédiée, a généré un volume d'acceptations de 2,8 MDH à fin juin 2024.

La Cour des comptes poursuit la mise en œuvre de la stratégie de transition numérique

La Cour des comptes poursuit la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques en matière de transition numérique en vue de consacrer le professionnalisme et la transparence nécessaires pour renforcer cette réforme, a indiqué, lundi à Rabat, le secrétaire général de la Cour, Abdelaziz Koulouh.

Lors de sa présentation du projet de budget des juridictions financières au titre de l'année budgétaire 2025 à la Commission de justice, de législation, des droits de l'Homme et des libertés à la Chambre des représentants, M. Koulouh a souligné que le nouveau modèle de ces juridictions vise à créer un changement important dans le mode d'exécution de leurs missions et de leur interaction avec les parties concer-

nées, en poursuivant l'amélioration et le développement des applications informatiques pour réaliser les objectifs fixés, renforcer l'efficacité et orienter l'attention vers les priorités à impact positif sur la mise en œuvre des missions des juridictions financières.

S'agissant de l'enveloppe budgétaire allouée aux juridictions financières dans le projet de budget de 2025, il a précisé qu'elle dépasse 619 millions de dirhams (MDH) pour les crédits de paiement, soit une hausse de 8,4% par rapport au budget de 2024, qui se chiffrait à 590 MDH, en plus de 20 MDH de crédits d'engagement, rapporte la MAP.

Pour ce qui est des dotations allouées aux salaires et aux indemnités des juges et

des fonctionnaires des juridictions financières au titre de l'année 2025, elles s'élèvent à près de 443 MDH, tandis que les dépenses liées aux équipements et les autres diverses charges sont de 96,5 MDH, en plus de 800 MDH attribués aux crédits d'investissement.

Le secrétaire général a, dans ce sens, cité le projet de numérisation de toutes les opérations liées à la présentation des comptes, qui permettra de se passer des transactions papiers traditionnelles et de minimiser les erreurs et les retards du traitement manuel des documents, à travers une nouvelle plateforme électronique permettant aux parties concernées de présenter leurs comptes de façon directe et sécurisée.

Il a également annoncé

que la Cour s'est penchée sur la mise en place d'un système de greffe numérique, qui envisage de numériser l'ensemble des opérations liées à la gestion des dossiers au sein des juridictions financières, par la création d'un système numérique global permettant d'archiver et de gérer les dossiers à même de réduire l'usage des documents en papiers, d'accélérer les opérations liées au dépôt et au suivi des dossiers, à la convocation des parties concernées et la communication des conclusions émises par ces juridictions.

M. Koulouh a, en outre, fait état de la poursuite de la numérisation des opérations liées à l'analyse des données, mettant en avant le potentiel de l'intelligence artificielle (IA), au regard de l'évolution

de son usage dans plusieurs domaines. Dans ce cadre, il a rappelé que la Cour des comptes planche sur l'élaboration d'une feuille de route pour adopter des projets en IA, dont la mise en œuvre est prévue l'année prochaine.

Ces projets portent sur "la modernisation des systèmes d'information et l'amélioration de la cybersécurité", a-t-il noté, indiquant que l'objectif de cette modernisation et mise à jour des systèmes d'information des juridictions financières ne se limite pas à l'amélioration de la gestion des missions de contrôle et des opérations administratives, mais se focalise également en grande partie sur le renforcement de la sécurité des systèmes d'information contre les menaces de cybersécurité croissantes.

Hausse de 7,9% de la valeur globale des stocks d'actions détenus par les étrangers en 2023

La valeur globale des stocks d'actions détenus par les étrangers s'est élevée à 168 milliards de dirhams (MMDH) en 2023, en hausse de 7,9% par rapport au niveau observé en 2022, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Cette hausse est expliquée par l'augmentation des prix des actions cotées composant les portefeuilles des investisseurs étrangers, précise l'AMMC dans son rapport sur l'in-

vestissement étranger et instruments financiers au titre de l'année 2023, rappelant que l'indice de référence de la Bourse de Casablanca a augmenté de +12,8% en 2023, rapporte la MAP.

En revanche, la part des investissements étrangers dans la capitalisation boursière globale a enregistré une légère baisse en s'établissant à 26,9% en 2023 contre 27,8% en 2022, relève l'AMMC.

L'investissement étranger en actions cotées demeure essentiellement

constitué de participations stratégiques qui ont représenté plus de 92% des montants investis et 27% de la capitalisation boursière à fin 2023, souligne la même source.

Par ailleurs, les participations minoritaires ont constitué 2,1% de la capitalisation boursière globale et 8% de la capitalisation flottante.

Par type d'investisseur, la part relative aux personnes morales étrangères non résidentes a représenté 99% du montant global de l'investis-

sement étranger en actions cotées, soit 166 MMDH.

Par origine, les investisseurs du Moyen-Orient et de l'Europe ont dominé l'investissement étranger avec une part cumulée de plus de 95% à fin 2023, légèrement supérieure à celle de 2022 (93,5%). Leurs investissements représentent 25,6% de la capitalisation boursière totale à fin 2023 (26% en 2022). En valeur, ces deux régions cumulent un montant de 160 MMDH à fin 2023.

Art & culture

Le caftan marocain brille de mille feux à l'Unesco

Le caftan marocain dans toute sa splendeur a brillé, lundi soir à Paris, lors d'un « fashion show » inédit organisé dans le cadre de la première Semaine arabe qui se tient au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

La collection signée Hind Lamtiri a sublimé autant par son côté chic que sa sophistication. Une audience internationale est restée sans voix devant le talent confirmé de la styliste marocaine dont les tenues ne cessent de séduire les amatrices et amateurs d'élégance traditionnelle remise au goût du jour.

« C'est une collection riche où il y a plusieurs types de broderie, de savoir-faire de maâlem, de tissus », a déclaré à la MAP cette figure incontournable du caftan haute couture marocain, à l'issue de son défilé qui a fait salle comble.

Très émue par l'accueil du public, Hind Lamtiri s'est dite « fière » de pouvoir présenter sa collection à l'UNESCO devant une audience aussi prestigieuse, dont de nombreux diplomates accrédités auprès de l'institution onusienne, notamment l'ambassadeur-délégué permanent du Royaume du Maroc, Samir Addahre.

« C'est une fierté immense et un honneur qui vont bien au-delà de la simple présentation d'un vêtement. C'est l'occasion de faire découvrir au monde un symbole profondément enraciné dans l'histoire et la culture marocaines, un objet qui incarne le savoir-faire, la patience et le talent des artisans marocains », a-t-elle dit.



A ses yeux, le caftan est « un symbole d'identité, de tradition et de modernité à la fois » et le fait de le présenter dans un lieu comme l'UNESCO dédié à la préservation et la valorisation des cultures est « une reconnaissance de sa valeur universelle ».

Elle y voit ainsi une contribution « à faire rayonner une part de l'âme du Maroc, un trésor vivant qui continue de rassembler et d'inspirer les générations ».

La culture marocaine sous ses

différentes facettes (patrimoine matériel et immatériel, musique, gastronomie, calligraphie, mode, art) est présente lors de la première édition de la Semaine arabe, organisée par le Groupe arabe de l'UNESCO, avec le soutien de l'Arabie saoudite.

Le défilé de caftan de Hind Lamtiri a été un moment phare de la première journée de cette semaine dont la programmation artistique s'est terminée en apothéose avec un concert mémorable de Tarab Al Ala interprété par l'orchestre des jeunes "ambassadeurs de la musique andalouse marocaine en France".

La participation nationale à cet événement célébrant la culture arabe et sa diversité concerne également le volet conférences avec des interventions sur la calligraphie marocaine et l'intelligence artificielle.

La première Semaine arabe à l'UNESCO s'assigne pour objectifs notamment de renforcer le statut de la culture arabe au sein de l'organisation onusienne, de développer de nouveaux partenariats entre les pays arabes, l'UNESCO et d'autres États membres, ou encore de promouvoir le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle.

Le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain célèbre les dix ans de sa création



Le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI) a célébré, lundi à Rabat, le dixième anniversaire de sa création lors d'une cérémonie officielle, marquée par la présence d'une pléiade de personnalités du monde culturel, diplomatique et économique.

Dans une déclaration à la presse, le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi, a salué la volonté Royale de faire de la culture un véritable levier pour le développement humain, social et économique. "Sa Majesté le Roi a donné une impulsion inestimable à la culture et aux musées. C'est grâce à cette Vision que le Maroc est, aujourd'hui, cité en exemple", a-t-il déclaré.

La Fondation a réalisé "un travail remarquable", en organisant, notamment, beaucoup d'expositions dédiées aux grands artistes marocains tels que Cherkaoui et Gharbaoui, ainsi qu'aux figures internationales comme Picasso, Giacometti, Monet et Renoir.

Voir ces noms prestigieux exposés ici au Maroc est un rêve devenu réalité que nous devons à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a ajouté M. Qotbi.

Pour sa part, le directeur du musée, Abdelaziz Idrissi, a souligné que cette célébration marque "dix années de travail acharné" depuis l'inauguration du musée par le Souverain en 2014.

Ce parcours a permis au Maroc de "s'imposer sur la scène artistique", le musée ayant accueilli plus de trente-cinq expositions d'artistes marocains et internationaux, contribuant ainsi à la "démocratisation de la culture", a-t-il indiqué.

M. Amin Benjelloun Touimi, directeur général du Groupe Barid Al-Maghrib, a quant à lui exprimé sa fierté d'accompagner cette étape marquante à travers le dévoilement de l'émission spéciale d'un timbre commémoratif en l'honneur du dixième anniversaire du musée.

Ce timbre-poste commémoratif, intitulé "10 ans - Musée Mohammed VI

d'art moderne et contemporain", met en avant le parvis du musée et la sculpture emblématique Accord final d'Arman, représentant un piano brisé. Il s'ajoute à la collection philatélique dédiée aux arts plastiques, comprenant déjà des timbres honorant les expositions Rétrospective Giacometti (2016), Face à Picasso (2017) et Les couleurs de l'impressionnisme (2019).

À l'issue de la cérémonie, la FNM a signé une convention avec la Fondation Orange Maroc, représentée par son directeur général, Hendrik Kasteel, pour la digitalisation du musée. Cette convention prévoit, entre autres, la numérisation des expositions, la mise en place d'une billetterie en ligne et le développement d'une application mobile.

Le MMVI se distingue comme la première institution muséale marocaine dédiée exclusivement aux arts modernes et contemporains, tout en étant la première du Royaume à répondre aux normes muséographiques internationales.

Participation du Maroc au Festival du film "Ajyal" à Doha

L'Institut du film de Doha a dévoilé le programme de la 12^e édition du Festival du film Ajyal, qui se tiendra du 16 au 23 novembre sous le thème "Les moments qui nous façonnent", avec une sélection de 66 films provenant de 42 pays, dont le Maroc.

Cette sélection d'œuvres cinématographiques explore des thématiques émouvantes et inspirantes à travers des histoires de résilience, d'espoir et d'autonomisation des communautés, ont souligné les organisateurs, lundi, lors d'une conférence de presse.

Le festival propose, dans le cadre de l'année culturelle Qatar-Maroc 2024, le programme "Made in Morocco", qui offre un aperçu de la vie marocaine et de son paysage culturel en pleine évolution par le biais de six courts métrages explorant des sujets tels que les traditions, l'identité et le changement social.

Le festival prévoit, également, des débats interactifs, des projections, une exposition cinématographique en plus de l'événement culturel majeur au Qatar, "Geekend".

Une projection du film "Ode to our land" des réalisatrices Amal Al Muftah et Rawda Al Thani est aussi prévue avec l'aide de techniques audiovisuelles adaptées aux personnes en situation de handicap et en collaboration avec l'Institut de traduction



de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Hamad Bin Khalifa dans le but de mettre en avant la puissance du cinéma en tant qu'outil d'inclusion dépassant les barrières physiques.

Le festival présente également une nouvelle édition de la série de films "Voices from Palestine" qui mettent en lumière les défis constants auxquels fait face le peuple palestinien dans le cadre d'un programme incluant deux longs métrages et quatre courts-métrages de réalisateurs palestiniens, qui offrent des perspectives poignantes sur les

réalités de la vie sous l'occupation.

S'exprimant lors de la conférence de presse officielle, la directrice du festival et PDG de l'Institut du film de Doha, Fatma Hassan Alremaihi, a affirmé que l'art est une forme de défi qui ne peut être réduit au silence.

L'art est un moyen de renforcer la détermination et de promouvoir une compréhension humaine authentique, a-t-elle relevé, ajoutant que ce sont "ces valeurs qui illuminent notre chemin et guident nos actions".

Bouillon de culture

Théâtre

La 7^{ème} édition du Festival international du théâtre du sud de Guelmim, organisée durant cinq jours par l'Association Adouar du théâtre libre, a pris fin dimanche soir.

La cérémonie de clôture a été marquée par un hommage à plusieurs figures du monde du théâtre et de l'art, notamment Hamdi Tamek, l'un des fondateurs de l'Association Adouar du théâtre libre, Mohamed Belmkadem, président de la section du Syndicat national des professionnels des arts dramatiques à Marrakech, et Ibrahim Hanai, metteur en scène et dramaturge.

Le directeur du festival, Abdellatif Safi, a déclaré à la MAP que l'édition de cette année se distinguait par son riche programme alliant formation, créativité et rencontre avec le public, ajoutant que le festival a atteint tous ses objectifs.

Le programme du festival, organisé avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication sous le signe "La poésie du théâtre et de la mémoire", comprenait l'organisation de plusieurs activités culturelles et artistiques, dont des représentations théâtrales du Maroc et du Cameroun, un colloque, une rencontre ouverte et des ateliers d'écriture dramatique, de scénographie et de théâtre de marionnettes.

Festival

La 7^{ème} édition du Festival de la Kasbah du court-métrage aura lieu, du 07 au 10 novembre à Ouarzazate, sous le thème "Pour une culture cinématographique inclusive".

Organisé par l'Association pour l'éducation et le développement d'Ouarzazate en partenariat avec le Centre cinématographique marocain (CCM) et les Conseils provinciaux et municipaux d'Ouarzazate, cet événement cinématographique vise à contribuer à la promotion du rayonnement d'Ouarzazate en tant que destination cinématographique de premier plan, tout en offrant un espace d'échange d'expériences et d'expertise entre les jeunes réalisateurs et des metteurs en scène de renom sur le plan national.

Selon les organisateurs, cette manifestation, initiée en coopération avec la préfecture de la province d'Ouarzazate, l'Institut spécialisé de la province d'Ouarzazate, l'Institut spécialisé de la province d'Ouarzazate, l'Institut spécialisé de la province d'Ouarzazate, constitue un rendez-vous incontournable pour les jeunes cinéastes en leur offrant une opportunité de présenter au grand public leurs créations cinématographiques.

Ainsi, neuf courts métrages, parmi 41 œuvres cinématographiques, sont en compétition officielle pour rafler l'un des prix de cet événement cinématographique, dont ceux du festival, du meilleur scénario, du meilleur acteur, de la meilleure actrice, de la meilleure photographie et du meilleur son.

Le jury de cette édition est présidé par l'artiste Salima Benmoumen, professeur à l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle de Rabat, aux côtés de Jamal Taamarat, artiste et réalisateur, Ayoub Tourar, doctorant spécialisé en cinéma, et Toufiq Baba, scénariste et réalisateur.

Au programme de ce festival figurent des ateliers de formation en cinématographie et une conférence sur "La production cinématographique et son rôle dans le développement local", avec la participation d'un parterre d'académiciens et d'experts.

Le festival prévoit également des hommages vibrants à plusieurs noms en reconnaissance de leurs efforts consentis en faveur du développement du cinéma marocain.

Approbation par la Chambre des représentants du projet de loi relatif à l'industrie cinématographique et portant réorganisation du CCM

La Chambre des représentants a approuvé lors d'une séance législative, lundi à la majorité, le projet de loi n° 18.23 relatif à l'industrie cinématographique et portant réorganisation du Centre cinématographique marocain (CCM).

Présentant ce projet de loi, adopté par 67 voix pour et 27 abstentions, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a précisé que ce texte législatif vise à réhabiliter le secteur cinématographique en tant que levier de développement économique, social et culturel, tout en le professionnalisant afin d'être en phase avec les développements et la compétitivité au niveau international.

Le projet de loi, a-t-il poursuivi, vise à doter le CCM de nouvelles prérogatives afin de soutenir l'industrie cinématographique et promouvoir le Maroc en tant que destination de tournage de films cinématogra-

phiques, développer le secteur et rationaliser sa gestion.

Selon le ministre, le projet de loi apporte un ensemble de nouveautés relatives principalement à l'élaboration de règles juridiques portant sur l'autorisation d'exercice de l'activité de production cinématographique, en plus d'asseoir un nouveau système d'agrément international permettant la production exécutive pour le compte des personnes physiques ou morales non soumises au droit marocain.

Ce texte définit également les règles régissant l'exploitation commerciale et culturelle des films cinématographiques et prévoit l'adoption d'un système d'autorisation pour la distribution des films cinématographiques, outre l'obligation d'avoir une autorisation délivrée par le CCM pour le tournage des films et la définition des lieux de tournage.

Selon le ministre, le projet de loi

oblige les universités, établissements et instituts de formation dans le domaine des métiers du cinéma et de l'audiovisuel à procéder à des déclarations préalables auprès du CCM dans le cadre des activités de leurs étudiants, tout en prévoyant la possibilité de demander une autorisation d'exploitation de la salle de cinéma par une entreprise ou une association.

Le texte prévoit également l'obligation d'une déclaration préalable auprès du CCM, pour organiser la première édition des festivals et événements cinématographiques ainsi que de nouveaux engagements liés à la programmation des films marocains dans les salles de cinéma en fonction du nombre d'écrans dont elles disposent, pour encourager la production cinématographique nationale, tout en soumettant l'exercice de toute activité professionnelle liée à l'industrie cinématographique à une autorisation préalable.

Troisième chapitre

Le maréchal s'arrêta, et regarda de nouveau avec sa lorgnette. Fabrice, cette fois, put le voir tout à son aise ; il le trouva très-blond, avec une grosse tête rouge. Nous n'avons point des figures comme celle-là en Italie, se dit-il. Jamais, moi qui suis si pâle et qui ai des cheveux châtain, je ne serai comme ça, ajoutait-il avec tristesse. Pour lui ces paroles voulaient dire : Jamais je ne serai un héros. Il regarda les hussards à l'exception d'un seul, tous avaient des moustaches jaunes. Si Fabrice regardait les hussards de l'escorte, tous le regardaient aussi. Ce regard le fit rougir, et, pour finir son embarras, il tourna la tête vers l'ennemi. C'étaient des lignes fort étendues d'hommes rouges ; mais, ce qui l'étonna fort, ces hommes lui semblaient tout petits. Leurs longues files, qui étaient des régiments ou des divisions, ne lui paraissaient pas plus hautes que des haies. Une ligne de cavaliers rouges trotta pour se rapprocher du chemin en contre-bas que le maréchal et l'escorte s'étaient mis à suivre au petit pas, pataugeant dans la boue. La fumée empêchait de rien distinguer du côté vers lequel on s'avancait ; l'on voyait quelquefois des hommes au galop se détacher sur cette fumée blanche.

Tout à coup, du côté de l'ennemi, Fabrice vit quatre hommes qui arrivaient ventre à terre. Ah ! nous sommes attaqués, se dit-il ; puis il vit deux de ces hommes parler au maréchal. Un des généraux de la suite de ce dernier partit au galop du côté de l'ennemi, suivi de deux hussards de l'escorte et des quatre hommes qui venaient d'arriver. Après un petit canal que tout le monde passa, Fabrice se trouva à côté d'un maréchal-des-logis qui avait l'air fort bon enfant. Il faut que je parle à celui-là, se dit-il, peut-être ils cesseront de me regarder. Il médita longtemps.

- Monsieur, c'est la première fois que j'assiste à la bataille, dit-il enfin au maréchal-des-logis ; mais ceci est-il une véritable bataille ?

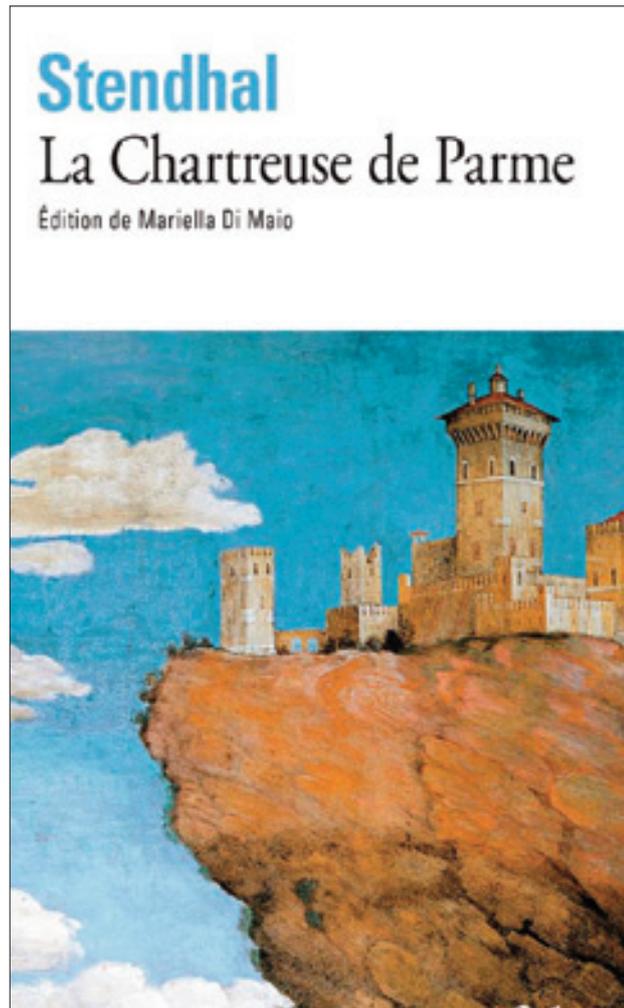
- Un peu. Mais vous, qui êtes-vous ?

- Je suis frère de la femme d'un capitaine.

- Et comment l'appellez-vous, ce capitaine ?

Notre héros fut terriblement embarrassé ; il n'avait point prévu cette question. Par bonheur, le maréchal et l'escorte repartaient au galop. Quel nom français dirai-je ? pensait-il. Enfin il se rappela le nom du maître de l'hôtel où il avait logé à Paris ; il rapprocha son cheval de celui du maréchal-des-logis, et lui cria de toutes ses forces :

- Le capitaine Meunier ! L'autre, entendant mal à cause du roulement du canon, lui répondit :



- Ah ! le capitaine Teulier ? Eh bien ! il a été tué. Bravo se dit Fabrice. Le capitaine Teulier ; il faut faire l'affligé.

- Ah, mon Dieu cria-t-il et il prit une mine piteuse. On était sorti du chemin en contre-bas, on traversait un petit pré, on allait ventre à terre, les boulets arrivaient de nouveau, le maréchal se porta vers une division de cavalerie. L'escorte se trouvait au milieu de cadavres et de blessés ; mais ce spectacle ne faisait déjà plus autant d'impression sur notre héros ; il avait autre chose à penser.

Pendant que l'escorte était arrêtée, il aperçut la petite voiture d'une cantinière, et sa tendresse pour ce corps respectable l'emportant sur tout, il partit au galop pour la rejoindre.

- Restez donc, s... ! lui cria le maréchal-des-logis.

Que peut-il me faire ici ? pensa Fabrice, et il continua de galoper vers la cantinière. En donnant de l'épéron à son cheval, il avait eu quelque espoir que c'était sa bonne cantinière du matin ; les chevaux et les petites charrettes se ressemblaient fort, mais la propriétaire était tout autre, et notre héros lui trouva l'air fort méchant. Comme il

l'abordait, Fabrice l'entendit qui disait :

- Il était pourtant bien bel homme ! Un fort vilain spectacle attendait là le nouveau soldat ; on coupait la cuisse à un cuirassier, beau jeune homme de cinq pieds dix pouces. Fabrice ferma les yeux et but coup sur coup quatre verres d'eau-de-vie.

- Comme tu y vas, gringalet ! s'écria la cantinière. L'eau-de-vie lui donna une idée : il faut que j'achète la bienveillance de mes camarades les hussards de l'escorte.

- Donnez-moi le reste de la bouteille, dit-il à la vivandière.

- Mais sais-tu, répondit-elle, que ce reste-là coûte dix francs, un jour comme aujourd'hui ?

Comme il regagnait l'escorte au galop :

- Ah ! tu nous rapportes la goutte, s'écria le maréchal-des-logis, c'est pour ça que tu désertais ? Donne.

La bouteille circula ; le dernier qui la prit la jeta en l'air après avoir bu.

- Merci, camarade ! cria-t-il à Fabrice. Tous les yeux le regardèrent avec bienveillance. Ces regards ôtèrent un poids de cent livres de dessus le cœur de Fabrice

c'était un de ces cœurs de fabrique trop fine qui ont besoin de l'amitié de ce qui les entoure. Enfin il n'était plus mal vu de ses compagnons, il y avait liaison entre eux ; Fabrice respira profondément, puis d'une voix libre, il dit au maréchal-des-logis :

- Et si le capitaine Teulier a été tué, où pourrai-je rejoindre ma sœur ? Il se croyait un petit Machiavel, de dire si bien Teulier au lieu de Meunier.

- C'est ce que vous saurez ce soir, lui répondit le maréchal-des-logis.

L'escorte repartit et se porta vers des divisions d'infanterie. Fabrice se sentait tout à fait enivré ; il avait bu trop d'eau-de-vie, il roulait un peu sur sa selle ; il se souvint fort à propos d'un mot que répétait le cocher de sa mère : Quand on a levé le coude, il faut regarder entre les oreilles de son cheval, et faire comme fait le voisin. Le maréchal s'arrêta longtemps auprès de plusieurs corps de cavalerie qu'il fit charger ; mais pendant une heure ou deux notre héros n'eut guère la conscience de ce qui se passait autour de lui. Il se sentait fort las, et quand son cheval galopait il retombait sur la selle comme un morceau de plomb.

Tout à coup le maréchal-des-logis cria à ses hommes :

- Vous ne voyez donc pas l'Empereur, s... ! Sur-le-champ l'escorte cria vive l'Empereur ! à tue-tête. On peut penser si notre héros regarda de tous ses yeux, mais il ne vit que des généraux qui galopèrent, suivis, eux aussi, d'une escorte. Les longues crinières pendantes que portaient à leurs casques les dragons de la suite l'empêchèrent de distinguer les figures. Ainsi, je n'ai pu voir l'Empereur sur un champ de bataille, à cause de ces maudits verres d'eau-de-vie ! Cette réflexion le réveilla tout à fait.

On redescendit dans un chemin rempli d'eau, les chevaux voulurent boire.

- C'est donc l'Empereur qui a passé là ? dit-il à son voisin.

- Eh certainement, celui qui n'avait pas d'habit brodé. Comment ne l'avez-vous pas vu ? lui répondit le camarade avec bienveillance. Fabrice eut grande envie de galoper après l'escorte de l'Empereur et de s'y incorporer. Quel bonheur de faire réellement la guerre à la suite de ce héros ! C'était pour cela qu'il était venu en France. J'en suis parfaitement le maître, se dit-il, car enfin je n'ai d'autre raison pour faire le service que je fais, que la volonté de mon cheval qui s'est mis à galoper pour suivre ces généraux.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N°95/2024/INDH

Le 19 Novembre 2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°95/2024/INDH du 19 Novembre 2024 Pour Travaux d'aménagement de Dar Talib à la commune territoriale Khmis Mettough - Province d'El Jadida.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma. L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme Huit cent soixante treize mille six cent soixante dirhams T.T.C (873.660,00 dhs TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Sept mille dirhams (17.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 8218/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N°112/2024/INDH

Le 20 Novembre 2024 à 10h, il sera procédé, dans les

bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°112/2024/INDH du 20 Novembre 2024 Pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION ET D'EDUCATION N°418 POUR LES FEMMES EN SITUATION DE PRECARITE VILLE D'AZEMMOUR PROVINCE EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma. L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme Cent soixante trois mille cinq cent soixante dirhams T.T.C (163.560,00 dhs TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille deux cent dirhams (3.200,00 dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 8219/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CAIDAT DE SMIMOU
COMMUNE SMIMOU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 02/2024

Le marché est réservé aux PME
Le MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 à 10h00mn il sera procédé dans les bureaux siège de la commune smimou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'of-

fres ouvert simplifié sur offre de prix, pour : RACCORDEMENT DE MAISONS SITUÉES AU CENTRE DE LA COMMUNE SMIMOU EN EAU POTABLE

Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (Deux Mille Dirhams), 2 000,00 dhs. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (164 070,00dhs).

Cent Soixante Quatre Mille Soixante dix Dirhams (06cts). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation ;

N° 8220/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAËB
CERCLE D'AGOURA
CAIDAT SEBT JAJOUJ
COMMUNE AT OUKHALFEN

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le Président de la Commune AT OUKHALFEN,

Avise les fonctionnaires de la commune qu'il procédera à l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 comme suit :

Examen d'aptitude professionnelle	Conditions requises	Date du concours	Nombre de postes et quota	Dernier délai de dépôt de dossier
Pour Technicien 2 ^{ème} grade	Avoir au moins 6 ans d'ancienneté dans le grade technique 2 ^{ème} grade lors du premier écrit	11/11/2024	quatre (4)	08/11/2024

Les épreuves orales se dérouleront le: 13 NOVEMBRE 2024. Les demandes de candidatures doivent être déposées au service du personnel à la Commune AT OUKHALFEN dans un délai ne dépassant pas le 08/11/2024 à 16h30mn.

N° 8214/PA

اعلان

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
المقر الجهوي
جماعة تلمسنت

يعز رئيس المجلس الجماعي لجماعة تلمسنت ان الجماعة مستظم يوم 27 دجنبر 2024 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة انتخابات الكفالة المهنية لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة المعلىة برسم سنة 2024 لثلاثة المواطنين التابعين لجماعة والمرتبين في درجة مساعد اداري من الدرجة الاولى السلم 8 والثووقرين على مت (6) سنوات من الخدمة المهنية بهذه الصفة
عدد المناصب المعلن بشأنها معدن في منصب واحد (1).

تودع طلبات الترشيح لاجتياز الامتحانات المذكور اعلاه بمصلحة الموارد البشرية بالجماعة قبل يوم 13 دجنبر 2024 يشمل الامتحان على ما يلي:

المعامل	المدة	الاختبار
3	2 ساعين	اختبار كتابي: يتضمن سؤال او اربعة مسئلة متعددة الاختيارات تتعلق بالمهام الوظيفية للإدارة المعنية والوظائف والمهام الممارسة من طرف المواطنين المتدئين للدرجة المعلن بشأنها.
2	من 15 الى 30 دقيقة	اختبار شفوي: حول النشاط المهني المترشح ومدى امكانه لممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المعلن بشأنها

N° 8217/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM

Avis d'appel d'offres ouvert national N° 11/2024/INDH

Le Jeudi 28 Novembre 2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres des prix, N°11/2024/INDH pour : Travaux de réhabilitation du réseau d'AEP à Sidi Moussa Ben Ali et raccordement au réseau d'AEP des unités préscolaires Bir Bross à la commune de Sidi Moussa Majdoub et Rzarka à la commune de Sidi Moussa Ben Ali.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million quatre mille six cent quarante dhs, TTC (1 004 640,00 dhs) Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20 000,00 Dhs (Vingt mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°05 du règlement de consultation

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Qualification	Classe Minimale
C	C.1	Classe 4

N° 8216/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Khourzga
Cercle d'Oued Zem
Caidat des Bel Sbir

Commune territoriale des Bel Sbir

Avis

Il est porté à la connaissance des fonctionnaires de la commune Territoriale de Bel Sbir remplissant les conditions réglementaires obligatoires ci-dessous que les concours d'aptitude professionnelle seront organisés le 01 Décembre 2024 à 09 heures au siège de la commune à Bel Hassan :

Grade à pourvoir	Nbr de postes	Date du concours	Conditions réglementaires exigées	Epreuves des examens	Dernier délai de dépôt des candidatures
Adjoint Administratif 1 ^{er} grade échelle 8	01	01/12/2024	Avoir 06 ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint administratif 2 ^{ème} grade échelle 6	Epreuve écrite spécifique: Sujet d'ordre professionnel dans le domaine d'activité du candidat ou de la commune. (Durée: 2heures) Epreuve orale : Entretien avec le candidat sur des sujets d'ordre professionnels ou de son aptitude à exercer les tâches exigées par le nouveau grade. (Durée :15 à 30 minutes)	27/11/2024
Adjoint technique 1 ^{er} grade échelle 8	01	01/12/2024	Avoir 06 ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique 2 ^{ème} grade échelle 6	Epreuve écrite spécifique: Sujet d'ordre professionnel dans le domaine d'activité du candidat ou de la commune. (Durée: 2 heures) Epreuve orale : Entretien avec le candidat sur des sujets d'ordre professionnels ou de son aptitude à exercer les tâches exigées par le nouveau grade. (Durée :15 à 30 minutes)	27/11/2024
Technicien 2 ^{ème} grade échelle 10	01	01/12/2024	Avoir 06 ans d'ancienneté dans le grade de technicien 3 ^{ème} grade échelle 9	Epreuve écrite: Sujet d'ordre professionnel. Epreuve orale: Entretien avec le candidat relatif aux prérogatives du Ministère de l'intérieur et des collectivités Territoriales ou sur les domaines d'activité du candidat.	27/11/2024

Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature est le 27/11/2024, les candidats intéressés doivent les déposer au siège de la commune (Office des Affaires Administratives et Juridiques).

N° 8215/PA

Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
Province Essaouira
Commune Sminou
Avis D'appel D'offres
Ouvert Simplifié
N° 05/2024

marché réservé aux PME
Le mercredi 20 novembre 2024 à 12h, il sera procédé à la Salle des Réunions au siège de la commune Sminou, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié ayant pour objet Achat et installation des plaques d'énergie solaire pour la station de pompage d'eau potable au douar Adouar et Douar loda odjal

Le dossier d'appel d'offre, peut être retiré auprès du service des Marchés et Travaux, à la Commune Sminou ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2000.00 Dirhams.)

L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offre est fixée à Cent Soixante Mille Dirhams et 00 Centimes (160 000.00 dhs), toutes taxes y compris.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 13 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; ainsi que les articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cautionnements provisoires par voie dématérialisée.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de président de la Commune de Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna Cercle de Tamezlalet Caïdat de Zemrane Charquia Commune de Zemrane Charquia

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° : 13/2024 (Séance publique)
Le : 27/11/2024 à 11 : 00 h, il sera procédé dans le bureau de président de la Commune de Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° : 13/2024 relatif à :

L'ACHAT DES AMPOULES A ENERGIE SOLAIRE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 377 520.00 DHS (Trois Cent Soixante dix sept mille cinq Cent Vingt DHS 00 Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 7.000.00 DHS (sept mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation, ainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1501-23 du 13 juin 2023 portant application de l'article 148 du Décret n°2-22-431 précité pour les très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 13 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; ainsi que les articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cautionnements provisoires par voie dématérialisée.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de président de la Commune de Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna Cercle de Tamezlalet Caïdat de Zemrane Charquia Commune de Zemrane Charquia

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° : 13/2024 (Séance publique)
Le : 27/11/2024 à 11 : 00 h, il sera procédé dans le bureau de président de la Commune de Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° : 13/2024 relatif à :

L'ACHAT DES AMPOULES A ENERGIE SOLAIRE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 377 520.00 DHS (Trois Cent Soixante dix sept mille cinq Cent Vingt DHS 00 Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 7.000.00 DHS (sept mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 16/2024/DPA/22

Séance publique
Le Cinq Décembre deux mille vingt quatre à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix, pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES RURALES RELIANT DOUAR AJT YAHYA OMAR RP7051 VERS DOUAR OUISLANE RP7040 SUR UNE LONGUEUR DE (7,53KM) A LA COMMUNE DE SIDI SL-

MANE MOUL LKIFANE, PREFECTURE DE MEKNES.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six million trois cent soixante quatorze mille cent quatre vingt quatre dirhams (6 374 184.00 DH TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre vingt mille dirhams (80 000.00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des Marchés et Travaux, à la Commune Sminou ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2000.00 Dirhams.)

L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offre est fixée à Cent Soixante Mille Dirhams et 00 Centimes (160 000.00 dhs), toutes taxes y compris.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de président de la Commune de Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna Cercle de Tamezlalet Caïdat de Zemrane Charquia Commune de Zemrane Charquia

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° : 13/2024 (Séance publique)
Le : 27/11/2024 à 11 : 00 h, il sera procédé dans le bureau de président de la Commune de Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° : 13/2024 relatif à :

L'ACHAT DES AMPOULES A ENERGIE SOLAIRE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de président de la Commune de Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° : 13/2024 relatif à :

L'ACHAT DES AMPOULES A ENERGIE SOLAIRE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE KHENIFRA
ANNEE BUDGETAIRE : 2024

Le programme prévisionnel d'équipement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khenifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est le suivant :

Type de fournisseurs	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Patrimoine mobilier Acquisitions	Equipement de la salle de conférence et salle d'accueil de la commune en mobilier de bureau	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de mobilier de bureau	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de matériel informatique	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de véhicules utilitaires (fourgon mortuaire)	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024
للقائدة للوظائف الناخبين لجماعة بني وائل
يعلم رئيس مجلس جماعة بني وائل أنه نظراً لإجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 بمقر جماعة بني وائل للقائدة للوظائف الناخبين لجماعة بني وائل-يوم الثلاثاء، 26 نونبر 2024 ابتداءاً من الساعة العاشرة صباحاً وإلى ما هو مرمون بالجدول أسفله :

الدرجة الأصلية	درجة الترقية	شروط المشاركة	عدد المناصب	أول إيداع الترشيحات
تلقى من الدرجة الثالثة	تلقى من الدرجة الثانية	يلتزم هذا الامتحان في وجهه للوظائف الناخبين	يحدد عدد المناصب للامتحان في شأياها في %14 من عدد الموظفين المستوفين لشروط التسمية	نوع طيات المشاركة في الامتحان بمكتب الضبط الجماعية قبل 2024/11/25
مساعد تلقى من الدرجة الثانية	مساعد تلقى من الدرجة الأولى	مستوف على حد سواء على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الأصلية إلى غاية تاريخ أول اختبار		
مساعد إداري من الدرجة الأولى	مساعد إداري من الدرجة الثانية			

N° 8225/PA

PROGRAMME PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT

* FOURNITURES *

Le programme prévisionnel d'équipement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khenifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est le suivant :

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Construction d'un mur de protection près site Chelal	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants des marchés
Aménagement de la place du siège de la commune et alentours	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Acquisition et installation de caméras de surveillance au site Chelal et aux berges Oued Om Rabia (coniche)	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Construction d'un abri au terrain communal de foot Ball au quartier administratif Khenifra	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Aménagement des espaces verts (Acquisition et installation de matériel et outill pour arrosage des espaces verts)	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Extension de réseau d'éclairage Aux quartiers de la ville de Khenifra	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

* TRAVAUX *

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Construction d'un mur de protection près site Chelal	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants des marchés
Aménagement de la place du siège de la commune et alentours	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Acquisition et installation de caméras de surveillance au site Chelal et aux berges Oued Om Rabia (coniche)	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Construction d'un abri au terrain communal de foot Ball au quartier administratif Khenifra	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Aménagement des espaces verts (Acquisition et installation de matériel et outill pour arrosage des espaces verts)	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Extension de réseau d'éclairage Aux quartiers de la ville de Khenifra	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

N° 8226/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE KHENIFRA
ANNEE BUDGETAIRE : 2024

Le programme prévisionnel d'équipement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khenifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est le suivant :

Type de fournisseurs	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Patrimoine mobilier Acquisitions	Equipement de la salle de conférence et salle d'accueil de la commune en mobilier de bureau	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de mobilier de bureau	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de matériel informatique	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de véhicules utilitaires (fourgon mortuaire)	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE KHENIFRA
ANNEE BUDGETAIRE : 2024

Le programme prévisionnel d'équipement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khenifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est le suivant :

Type de fournisseurs	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Patrimoine mobilier Acquisitions	Equipement de la salle de conférence et salle d'accueil de la commune en mobilier de bureau	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de mobilier de bureau	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de matériel informatique	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de véhicules utilitaires (fourgon mortuaire)	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

N° 8225/PA

PROGRAMME PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT

* FOURNITURES *

Le programme prévisionnel d'équipement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khenifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est le suivant :

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Construction d'un mur de protection près site Chelal	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants des marchés
Aménagement de la place du siège de la commune et alentours	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Acquisition et installation de caméras de surveillance au site Chelal et aux berges Oued Om Rabia (coniche)	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Construction d'un abri au terrain communal de foot Ball au quartier administratif Khenifra	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Aménagement des espaces verts (Acquisition et installation de matériel et outill pour arrosage des espaces verts)	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Extension de réseau d'éclairage Aux quartiers de la ville de Khenifra	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

* TRAVAUX *

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Construction d'un mur de protection près site Chelal	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants des marchés
Aménagement de la place du siège de la commune et alentours	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Acquisition et installation de caméras de surveillance au site Chelal et aux berges Oued Om Rabia (coniche)	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Construction d'un abri au terrain communal de foot Ball au quartier administratif Khenifra	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Aménagement des espaces verts (Acquisition et installation de matériel et outill pour arrosage des espaces verts)	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Extension de réseau d'éclairage Aux quartiers de la ville de Khenifra	Aménagement	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

N° 8226/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE KHENIFRA
ANNEE BUDGETAIRE : 2024

Le programme prévisionnel d'équipement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khenifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est le suivant :

Type de fournisseurs	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Patrimoine mobilier Acquisitions	Equipement de la salle de conférence et salle d'accueil de la commune en mobilier de bureau	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de mobilier de bureau	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de matériel informatique	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de véhicules utilitaires (fourgon mortuaire)	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE KHENIFRA
ANNEE BUDGETAIRE : 2024

Le programme prévisionnel d'équipement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khenifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est le suivant :

Type de fournisseurs	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Patrimoine mobilier Acquisitions	Equipement de la salle de conférence et salle d'accueil de la commune en mobilier de bureau	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de mobilier de bureau	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de matériel informatique	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	
Patrimoine mobilier Acquisitions	Acquisition de véhicules utilitaires (fourgon mortuaire)	---	Commune de Khenifra	Appel d'offre ouvert	---	Service des marchés de la Commune	

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DES AFFAIRES RURALES

Avis d'Appel d'Offres N° 01/2024
Pour la location des terrains collectifs relevant de la province d'Azilal
Pour la réalisation des projets d'investissement dans le domaine Agricole

La province d'Azilal lance un Avis d'Appel d'Offres pour la location des terrains collectifs pour la réalisation des projets d'investissement dans le domaine Agricole tel qu'il est mentionné dans le tableau ci-dessous :

Cadre	Commune territoriale	Collectif ethnique	Nom du collectif	Référence foncière	Adresse	Superficie en ha et quotité	Prix ouverture location (en dhs)
Fem jemas	Fem jemas	Az Amelal	Amelal - dhar Jemas-tal mousson P1+P2	P1 et P2 Parties de TF SR11/B	Deuar Az Amelal	11,2146 Bour ou	800
			Amelal - dhar Jemas-tal mousson P3	P3 Parties de TF SR11/B	Deuar Az Amelal	34,4230 Bour ou	800
	Az makh	Az makh	Collectif Az Makh P1	Partie de TF SR04/30	Deuar Az makh	25,2329 Bour ou	800
			Collectif Az Makh P2	Partie de TF SR04/30	Deuar Az makh	25,8794 Bour ou	800
	Az Ali ben Salem	Az Ali ben Salem	Aghal - Amal bouj P1	Partie de TF SR28/30	Deuar Az al ben salam	20,4173 Bour ou	800
			Aghal - Amal bouj P2	Partie de TF SR28/30	Deuar Az al ben salam	10,7845 Bour ou	800
	Taba	Taba	Amalad nat Khab	TF SR77	Deuar Taba	25,7920 Bour ou	800
	Ben Hassan	Talât taghra	Talât taghra	RQ 0328/25	Deuar Taghra	20,0524 Bour ou	800

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales à la province d'Azilal, ou bien il peut être téléchargé du site Internet de la Direction des Affaires Rurales : www.servicelocal.ma

Pour tout renseignements complémentaires, contactez le Numéro 022498072.

Les concurrents peuvent déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Affaires Rurales, Province d'Azilal à partir du 30 Novembre 2024 jusqu'au 30 Décembre 2024 à 16h00mn, dernier délai d'acceptation des plis.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le 27 Décembre 2024 à 11h au siège de la province d'Azilal au bureau de M le secrétaire général de la province.

N° 8227/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
CAIDAT BENI OUAIRAIN EL GHARBA
COMMUNE DE SMIA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU TECHNIQUE ET MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°04/2024

Le 28/11/2024 à 11H, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Smia l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE 3eme tranche à la commune SMIA province taza « LOT UNIQUE »

- Les dossiers des appels d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublic.gov.ma.
- Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de vingt Trois Mille dirhams DH(23.000,00 dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.188 715,44 dhs (Un Million Cent Quatre Vingt Huit Mille Sept cent quinze Dirhams 44cts) TTC

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises fournis par le ministre de l'Équipement et de l'Eau comportant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
C	3	C3 : Travaux courants de réseau d'assainissement et ouvrages annexes

- La notice, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 de Décret N°2-22-431.
- En application de l'article 8 et 9 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances chargé du budget n° 1632-23 du 4 juillet 2023 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des plis relatifs aux marchés publics, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8228/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE EL BOROUJ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ
N°:04 /BOR/2024(Séance publique)

Le : 19/11/2024 à 12H00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié relatifs à :

ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR D'EAU DE CAPACITE DE 25 M3 ET EQUIPEMENT D'UN PUIT AU DOUAR EL FOKRA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation en dhs TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
2000,00	DEUX Mille Dirhams	100 000,00	CENT Mille Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8229/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

Avis rectificatif N°1

Appel d'offre ouvert national n° 69/2024/HZ du 29/11/2024 publié au journal libération n° 10353DU 2-3 /11/ 2024 relatif aux :

TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE DU MONDE RURAL DANS LA PROVINCE D'AL HAOUZ -Lot -1 -

TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE DU MONDE RURAL DANS LA PROVINCE D'AL HAOUZ -Lot -2 -

TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE DU MONDE RURAL DANS LA PROVINCE D'AL HAOUZ -Lot -3 -

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz porte à la connaissance du public que :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lots	Estimation en chiffre en DH	Estimation en lettre
Lot1	4 301 400,00	Quatre millions trois cent un mille quatre cents dirhams 0 centime TTC
Lot2	4 301 400,00	Quatre millions trois cent un mille quatre cents dirhams 0 centime TTC
Lot3	3 090 000,00	Trois millions quatre-vingt-dix mille dirhams 0 centime TTC

Au lieu de :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lots	Caution en chiffre en DH	Caution en lettre
Lot1	4 301 400,00	Quatre millions trois cent un mille quatre cents dirhams 0 centime TTC
Lot2	4 301 400,00	Quatre millions trois cent un mille quatre cents dirhams 0 centime TTC
Lot3	3 090 000,00	Trois millions quatre-vingt-dix mille dirhams 0 centime TTC

N° 8230/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA-
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE
D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 02/BOR/2024

Le 19/11/2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de Prix pour :
- ACHAT D'UNE MOTO DE SERVICE POUR LA COMMUNE D'EL BOROUJ.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant 600,00dhs (six centdinars).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 34 000,00dhs (trente-quatre mille dirhams 00cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leur dossier sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3du règlement de consultation.

N° 8231/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE
CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE
D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 03/BOR/2024

Le 02/12/2024 à 11 h, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 03/BOR/2024 pour :

LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LOTISSEMENT AL AMAL A LA COMMUNE D'EL BOROUJ ET ETUDES TECHNIQUES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES DEUX ROUTES ET ETUDES TECHNIQUES DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET REFECTION DES CHAUSSÉES DEGRADEES.

Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à SEPT CENT MILLE DIRHAMS TTC (700.000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à Quatorze

mille Dirhams (14 000,00 dh)

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les candidats doivent :
Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

N° 8232/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 66/2024/HZ

Le 02/12/2024 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

Fourniture, pose et mise en service des panneaux à messages variables avec équipements de sécurité aux pks 277+500, 294+400 et 413+500 de la RN9

-Province d'Al Haouz-
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Cinquante Mille Dirhams (50 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions quatre cent trente-quatre mille quatre cents dirhams 0 centime TTC (3 434 400,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8233/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION

PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ
Avis d'appel d'offres ouvert national n° 67/2024/HZ

Le 02/12/2024 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

Travaux de reconstruction des Ouvrages d'art ci-après :

-OA au PK28+500 de la RP2013

-OA au PK13+600 de la RP2012

-OA au PK26+500 de la RP2012

-OA au PK4+000 de la RP2021

(Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Cent soixante mille dirhams (160 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Dix millions six cent quatre-vingt-quatre mille cent soixante dirhams 40 centimes TTC (10 684 160,40 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8234/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 68/2024/HZ

Le 02/12/2024 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

Contrôle de la qualité des travaux de reconstruction des Ouvrages d'art ci-après :

-OA au PK28+500 de la RP2013

-OA au PK13+600 de la RP2012

-OA au PK26+500 de la RP2012

-OA au PK4+000 de la RP2021

(Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Quatre mille dirhams (4 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent soixante-dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-seize dirhams 0 centime TTC (278 496,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8235/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres ouvert international n° 70/2024/HZ

Le 04/12/2024 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix pour :

Achèvement des travaux de reconstruction d'un Ouvrage d'art sur Oued Ourika au PK33+000 de la RP2010 - Province d'Al Haouz

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Deux cent cinquante mille Dirhams (250 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Seize millions sept cent vingt mille sept cent dix dirhams 0 centime TTC (16 720 710,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8236/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N°10/BP/2024

Le 19/11/2024 à 11h11heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvertsimplifiés offres des prix pour acquisition de matériel et mobilier de bureau destiné aux services relevant du conseil provincial de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 450.600,00dhs.T.T.C (Quatre cent cinquante mille six cent dirhams toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8.000,00 dh(huitmille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 ; 32 et 34 du Décret n°2-22-431du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, Le dépôt et le retrait des prospectus, notices ou autres documents techniques peuvent être effectués par voie électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

N° 8237/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 99/BG/T/2024

Le 29/11/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II à la ville de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les travaux d'aménagement et d'installation au logement du Gouverneur de la Province de Settat à la Ville de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé via le site du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 dh (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 288.072,00dhs.T.T.C. (Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille Soixante Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises).

L'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 dh (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 288.072,00dhs.T.T.C. (Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille Soixante Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8238/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° : 20/2024/BRO

Le 19/11/2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°20/2024/BRO : ACHAT DE CONSOMMABLES POUR LES IMPRIMANTES ET LES PHOTOCOPIEUSES DE L'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 6000, 00 (six mille dirham).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 315667,20 TTC (Trois cent quinze mille six cent soixante-sept dirham vingt centime)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 30, 32, 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
• Déposer par voie électronique leurs dossiers, via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de Consultation.

N° 8239/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CERCLE D'AGUELMOUS
CAIDAT DE MOULLAY BOUAZZA
COMMUNE MOULAY BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONNEL N°11/2024

Le jeudi 28 Novembre 2024 à 11h, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Moulay Bouazza, Province de Khénifra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°11/2024 pour :

L'Affermage du Souks Hebdomadaires... MOULAY BOUAZZA
Pour une période de 12 mois (du 01/01/2025 au 31-12-2025).
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible : www.marchéspublics.gov.ma.
L'estimation du montant du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CINQUANTE mille Dhs (50 000.00 DHS).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille Dhs (1000.00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles

30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- déposer leurs plis via le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692.23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents, et des pièces relatives aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles prévues à l'article 2 du Règlement de Consultation.

N° 8244/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CERCLE D'AGUELMOUS
CAIDAT DE MOULLAY BOUAZZA
COMMUNE MOULAY BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONNEL N°12/2024

Le jeudi 28 Novembre 2024 à 12h, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Moulay Bouazza, Province de Khénifra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°12/2024 pour :

L'Affermage du parc-automos... MOULAY BOUAZZA
Pour une période de 12 mois (du 01/01/2025 au 31-12-2025).
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible : www.marchéspublics.gov.ma.
L'estimation du montant du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatorze mille Dhs (14 000.00 DHS).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TROIS CENT Dhs (300.00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles

30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- déposer leurs plis via le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692.23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents, et des pièces relatives aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles prévues à l'article 2 du Règlement de Consultation.

N° 8245/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE TECHNIQUE



AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de Sidi Hajaj oued Hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un Café sis : Lotissement RIAD LOT N° 05 Bloc 08 Sidi Hajaj oued Hassar province Mediouna TF N° : 14702/C 5496/C. Au nom de Mme RACHIDA BOUARBAB.

A Cet effet un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet.

N° 8240/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE TECHNIQUE



AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de Sidi Hajaj oued Hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un Café sis : Lotissement RIAD LOT N° 23 Bloc 05 Sidi Hajaj oued Hassar province Mediouna TF N° : 14702/C 5496/C. Au nom de M. MUSTAFA BZIOU.

A Cet effet un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet.

N° 8241/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAB DOUKKALI
la Faculté Polydisciplinaire
Sidi Bennour

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°01/PPSB/2024

Le mardi 19 Novembre 2024 à 11h00, il sera procédé aux bureaux de la Faculté Polydisciplinaire Sidi Bennour Domiciliée à la Faculté des lettres et des sciences Humaines d'El Jadida site avenue Jabrane Khalil Jabrane Province El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix N° 01/PPSB/2024, ayant pour objet : « ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU POUR LA FACULTE POLYDISCIPLINAIRE SIDI BENNOUR, EN LOT UNIQUE ».

L'appel d'offre est lancé en lot unique	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU POUR LA FACULTE POLYDISCIPLINAIRE SIDI BENNOUR
L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée à :	361 200.00 Dhs TTC (Cent soixante et un mille deux cent quatre-vingts Dirhams, Toutes taxes comprises)
Le cautionnement provisoire est :	3 000.00 Dhs (Trois mille Dirhams)

Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692.23 du 4 hia 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchéspublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, 37 et 135 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.

N° 8242/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAB DOUKKALI
la Faculté Polydisciplinaire
Sidi Bennour

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°02/PPSB/2024

Le mardi 19 Novembre 2024 à 12h00, il sera procédé aux bureaux de la Faculté Polydisciplinaire Sidi Bennour Domiciliée à la Faculté des lettres et des sciences Humaines d'El Jadida site avenue Jabrane Khalil Jabrane Province El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix N° 02/PPSB/2024, ayant pour objet : « ACHAT DE MATRIEL D'ENSEIGNEMENT POUR LA FACULTE POLYDISCIPLINAIRE SIDI BENNOUR, EN LOT UNIQUE ».

L'appel d'offre est lancé en lot unique	ACHAT DE MATRIEL D'ENSEIGNEMENT POUR LA FACULTE POLYDISCIPLINAIRE SIDI BENNOUR.
L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée à :	254 400,00 Dhs TTC (Deux cent cinquante-quatre mille quatre cent dirhams. Toutes taxes comprises).
Le cautionnement provisoire est :	5 000.00 Dhs (Cinq mille) Dirhams.

Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692.23 du 4 hia 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchéspublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, 37 et 135 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.
- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté Polydisciplinaire Sidi Bennour domiciliée à la Faculté des lettres et des sciences Humaines d'El Jadida (site avenue Jabrane Khalil Jabrane El Jadida) au plus tard vendredi 23 Novembre 2024 avant 16 heures, contre délivrance d'un accusé de réception, ou le remettre séance tenante au président de la commission.

N° 8243/PA

CESSION DE DROIT AU BAIL D'UN FONDS DE COMMERCE

Siège social : Casablanca, Bd Mohamed V, passage du grand Socco, portant le n°15, local n°39 du plan de gestion. Royaume du Maroc Ministère de la Justice Cour d'appel de commerce de Casablanca Tribunal de commerce de Casablanca Dossier n°131342 Cp n° : 32849 Cession de droit au bail d'un fonds de commerce

Par Monsieur Othmane Bouhmad, demeurant à Casablanca, rue Aziz Billa, étage 4, appartement 4, Maître, titulaire de la Carte nationale d'identité numéro : BK 173454.

Agissant tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire, à savoir : 1) Monsieur Mohamed Hicham Bouhmad, résident en USA, H38 N Ogden Dr, appartement 9, CA 90046, titulaire de la carte nationale d'identité n°BK137265, en vertu d'une procuration adoulaire en date du quinze juillet deux mille vingt et un (15/07/2021), enregistré le vingt-six août de l'an deux mille vingt-deux (26/08/2022), sous les mentions d'enregistrement suivantes : RE : 2022-0027375-1497, OR : 23898, DV : 202279741115.

2) Madame Laila Bouhmad, résidente à Canada, Montréal, HIR 1 Y4, Québec titulaire de la carte nationale d'identité n°BK173463, en vertu d'une procuration adoulaire en date du huit février deux mille vingt-deux (08/02/2022), enregistrée le vingt-six août de l'an deux mille vingt-deux (26/08/2022), sous les mentions d'enregistrement suivantes : RI : 2022-0027370-1497, OR : 23893, DV : 202279721115.

NON IMMATRICULE AU REGISTRE DE COMMERCE

AU PROFIT DE Monsieur Khalil Mabssout, demeurant à Casablanca, résidence Al Amane, GH 26, immeuble 206, n°23, Ain Sebâ, titulaire de la carte nationale d'identité numéro : BH186965.

Le droit de bail appartenant aux cédants sus nommés, dans le local sis au d'un immeuble situé à Casablanca, Bd Mohamed V, passage du grand Socco, portant le n°15, local n°39 du plan de gestion de l'immeuble, composé d'un magasin au rez-de-chaussée d'une superficie de 16.80 m2 avec soupenne d'une superficie de 16.70 m2 et sous-sol d'une superficie de 22.50m2.

LES OPPOSITIONS SERONT RECUES AU SECRETARIAT GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE (SERVICE DU REGISTRE DE COMMERCE) DANS LES QUINZE JOURS AU PLUS TARD APRÈS LA DEUXIÈME INSERTION.

2ème : INSERTION A la secrétaire greffier en chef

Pour extrait et mention Maître Elyazid ALAMI HASSANI N° 8166/PA

Maître Anass TALBI Notaire 15 Bd Sebta Complexe Mont-joli Bureau n° 13

El Alia Mohammedia Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Anass Talbi notaire à Mohammedia en date du 27 Mai 2024, il a été procédé à la cession de parts sociales de la société LUCKY POOL société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100.000,00 DHS et dont le siège social est à Mohammedia, Rue Allal Ben Abdellah N°2 Résidence Florida, inscrite au registre du commerce sous le numéro 23975, consentie par Mademoiselle Sara Benhamid, demeurant à Lot Massira Elkhadra Nr 34 Mohammedia, titulaire de la carte d'identité nationale numéro T273229, en faveur de Monsieur OMAR AMGHAR, titulaire de la carte d'identité nationale n° BE832021, demeurant à SAADA rue 2 NR 21 Mohammedia, moyennant le prix de 100.000,00 dhs, lequel a été nommé gérant de ladite société, et ce suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 Mai 2024, aux termes duquel l'associé unique de la société LUCKY POOL SARLAU a décidé de ratifier la cession des parts sociales sus-énoncée ainsi que l'acceptation de la démission de M. Abdelatif Benhamid des fonctions de la gérance. Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de première instance de Mohammedia le 31 juillet 2024 sous le numéro 1446.

N° 8167/PA
Royaume Du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi Direction Provinciale d'ALHAOUZ Appel d'offres ouvert national-à majoration «N°06/EXP/2024 Le 28/11/2024, à 10h00il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à L'appel d'offres ouvert national-à majoration «a pour objet : Nettoyage Et Entretien Des Bâtiments Scolaires Relevant De La Direction Provinciale Al Haouz Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma - Le cautionnement provisoire est fixé à : 25 000,00 Dhs (vingt-cinq mille Dirhams) - L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage,est fixée à la somme de : 1 257 811,78DH TTC (un million

deux cent cinquante-sept mille huit cent onze Dirhams78 cts TTC); Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation. **N° 8248/PA**

Royaume Du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi Direction Provinciale d'ALHAOUZ

Appel d'offres ouvert national-à majoration «N°07/EXP/2024 Le 29/11/2024, à 10h00il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à L'appel d'offres ouvert national-à majoration «a pour objet : Gardiennage et surveillance des Etablissements Scolaires relevant de la Direction Provinciale Al Haouz Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma - Le cautionnement provisoire est fixé à : 55 000,00Dhs (Cinquante-Cinq Mille dirhams) - L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage,est fixée à la somme de : 2.788.336,37 DH TTC (deux million sept cent quatre-vingt-huit mille trois cent trente-six Dirhams37 cts TTC); Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation. **N° 8249/PA**
ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU Avis d'Appel d'Offres OuvertNational N°69/2024 Le 29 Novembre 2024 à 13 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANT sis à Rue Serrat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à, l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 71/2024du 29 Novembre 2024 à 14h pour: TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU DOUAR EDDIR CT IGLI DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT

relatifs à, l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 69/2024du 29 Novembre 2024 à 13h pour :

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES TZI N'TAST, TAFRAOÛTEN, TOUGHMERT ET IMOULASS DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT(PROGRAMME SÈISME) Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : http://www.marchespublics.gov.ma. * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 3.618.260,88 dhs(Trois Million Six Cent Dix Huit Mille Deux Cent Soixante Dirhams, 88 cts). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00dhs (Cinquante Mille Dirhams, 00 Cts). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : http://www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. **N° 8250/PA**
ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU Avis d'Appel d'Offres OuvertNational N°71/2024 Le 29 Novembre 2024 à 14 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANT sis à Rue Serrat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à, l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 71/2024du 29 Novembre 2024 à 14h pour: TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU DOUAR EDDIR CT IGLI DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : http://www.marchespublics.gov.ma. * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 659.400,00dhs(Six Cent Cinquante Neuf Mille Quatre Cent Dirhams, 00 Cts). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : http://www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. **N° 8251/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU Avis d'Appel d'Offres OuvertNational N°72/2024 Le 29 Novembre 2024 à 15 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANT sis à Rue Serrat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à, l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 72/2024du 29 Novembre 2024 à 15h pour: TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE DOUAR EDDIR CT IGLI ET DANS LE DOUAR WARMADZ CT SIDI BOUAAL DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : http://www.marchespublics.gov.ma. * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 836.712,00dhs(Huit Cent Trente Six Mille Sept Cent Douze Dirhams, 00 cts). *Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00dhs (Douze Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : http://www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 659.400,00dhs(Six Cent Cinquante Neuf Mille Quatre Cent Dirhams, 00 Cts). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : http://www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. **N° 8252/PA**
PROVINCE DE CHEFCHAOUEN CERCLE DE BAB TAZA CAIDAT DE TANAKOUB C.T. DE LAGHDIR 30-21 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2024/B.C. -(Séance public)- LE 03/12/2024, à (12h)-du matin, il sera procédé au Salle de réunion de la province de chefchaouen , à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de pris pour : Occupation Temporaire du souk hebdomadaire de Laghdir

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau technique de la commune, il peut être également retiré à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille Neuf Cent (3.900,00dhs)

Le cout estimatif du maître d'ouvrage est de : Cent Quatre Vingt Quinze Mille dhs , (195.000,00) dhs .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2.22.431,du :15 chaabani444h (08MARS 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau Technique de la C.T. Laghdir, ou les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. * -Les pièces demandées sont celles prévues à l'article 06. de CPS.

N° 8253/PA

إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024.

بني رئيس مجلس جماعة عين سيد إلى علم كافة المواطنين للتدوين لوائح هذه الجماعة والمستوفون للشروط النظامية المحددة في ست(6)سنوات من الخدمة الفعلية في درجاتهم الأصلية. أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لولوج درجة: مساعد إداري من الدرجة 1/مساعد تقني من الدرجة 1 وذلك يوم الأحد 24نوفمبر 2024على الساعة التاسعة صباحا بمقر هذه الجماعة. يحدد عدد المناصب لتشاري بشأنها في حدود 14% من عدد المواطنين المستوفين للشروط النظامية الخاصة بكل درجة. توجد طلبات الترشيح بمكتب الوارد البشرية للجماعة في أجل أقصاه يوم 24نوفمبر 2024 كأخر أجل لتلقي هذه الطلبات.

N° 8254/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مجلس إقليم الصويرة
إدارة التعداد
بالمركز
جماعة عين سيد

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert
simplifié n°
19/2024/INDH

Le 19 Novembre 2024 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié n° 19/2024/INDH Pour :
MISE A JOUR D'ETUDE TECHNIQUE, ASSISTANCE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA ROUTE RELIANT LA RN7 ET LE CENTRE DE SANTE DE BOUCHANE-PROVINCE RHAMNA

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre-vingt-dix mille Dhs TTC 00 cts (90 000.00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Mille cinq cent Dhs 00 cts (1500 Dhs).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

N° 8255/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert
simplifié n°
20/2024/INDH

Le 19 Novembre 2024 à 10H30, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié n° 20/2024/INDH Pour :
Equipement des Etablissements de Santé et d'Education par des réservoirs de l'eau potable - PROVINCE RHAMNA

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante quatre mille Dhs TTC 00 cts (144 000.00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Deux mille cinq cent Dhs 00 cts (2500 Dhs).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars

2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

N° 8256/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert
simplifié n°
21/2024/INDH

Le 19 Novembre 2024 à 11H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié n° 21/2024/INDH Pour :

MISE A JOUR D'ETUDE TECHNIQUE, ASSISTANCE ET SUIVI DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE DIFFERENTS EQUIPEMENTS SOCIAUX RELEVANT LA PROVINCE RHAMNA

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Soixante mille Dhs TTC 00 cts (60 000.00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Mille Dhs 00 cts (1000 Dhs).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

N° 8257/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert
simplifié n°
22/2024/INDH

Le 19 Novembre 2024 à 11H30, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié n° 22/2024/INDH Pour :

Mise à jour d'étude technique, assistance et suivi des travaux d'aménagement et de renforcement de :
- La route reliant la rn9 et le centre de santé de skhour rhamna
- La route reliant la rn9 et le centre de santé de nzalet laadam

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent deux mille Dhs TTC 00 cts (102

000.00 Dhs).
Le cautionnement provisoire est de la somme de : Deux mille cinq cent Dhs 00 cts (2000 Dhs).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

N° 8258/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert
simplifié n°
23/2024/INDH

Le 19/11/2024 à 12H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié n°

23/2024/INDH Pour : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE DIFFERENTS EQUIPEMENTS SOCIAUX RELEVANT LA PROVINCE RHAMNA

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de NEUF CENT HUIT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DOUZE Dhs 00 cts TTC (908 472.00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : DIX HUIT mille Dhs 00 cts (18 000 Dhs).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

N° 8259/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert
national n° 25/2024/BG

Le 29 Novembre 2024 à 10H30, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert na-

tional n° 25/2024/BG Pour: TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION AU NIVEAU DE CAIDAT RAS EL AIN DE LA PROVINCE RHAMNA

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un million neuf cent sept mille six cent soixante dix Dhs 00 cts (1 907 670.00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Trente mille Dhs 00 cts (30000.00 Dhs).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

N° 8260/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DEL'INTERIEUR
PROVINCE DE RHAMNA
SECRETARIAT GENERAL
Avis d'appel d'offre
ouvert national n°
26/2024/BG

Le 29 Novembre 2024 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national n° 26/2024/BG Pour: TRAVAUX DE

CONSTRUCTION DE CAIDAT TNIN BOUCHANE DE LA PROVINCE RHAMNA

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux millions six cent soixante-seize mille dix Dhs 95 cts (2 676 010,95 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Cinquante mille Dhs 00 cts (50000.00Dhs).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification pour les entreprises installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

N° 8261/PA

Ministère de l'Intérieur
Province de Kenitra
Commune Mograne
Avis d'appel d'offres
ouvert national n° :
03/2024

Le Mardi 03 Décembre 2024, à 11h00du Matin, il sera procédé, au bureau du président de la Commune de Mograne, sis au siège de

la commune Mograne à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix, n° 03/2024 du Mardi 03 Décembre 2024, pour « After-mage souk hebdomadaire "KhémisMograne", Commune Mograne année 2025».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 450.000,00DHS ; (Quatre-Centcinquante Mille Dirhams) T.T.C

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8.000,00DHS. (Huit Mille Dirhams)

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyé, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Mograne.

- Soit transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 08 du règlement de consultation.

N° 8262/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
COMMUNE TAOUZINT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°03/2024**

Le 02/12/2024 à 11h du Matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune TAOUZINT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour le marché suivant :

OBJET : FORAGE D'UN PUITS AU DOUAR LALA HAJA A LA COMMUNE TAOUZINT, PROVINCE ELKELAA DES SRAGHNA.

Les dossiers d'appel d'offres doivent être retirés et téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **7 500.00Dhs**

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **395 400.00 Dhs TTC.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les pièces à fournir sont celle prévu à l'article 5 du règlement de la consultation

N° 8263/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Sous Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
n°56/2024/DRANEF/SM
Le 28/11/2024 à 09h30mn, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous-Massa sis au Quartier Administratif à Agadit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 56/2024/DRANEF/SM du 28/11/2024 pour l'étude relative à l'identification et la structuration des produits de terroir prélude à la mise en valeur des zones d'adhésion du parc national de Sous Massa préfecture d'Inzegane Ait Melloul et des Provinces de Chouka Ait Baha et Tiznit (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent soixante mille Dirhams (360.000 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille Dirhams (7 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 8264/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Sous Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX
N°60/2024/DRANEF/SM
Le 28/11/2024 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège de la direction régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 60/2024/DRANEF/SM du 28/11/2024, pour l'exécution des travaux d'entretien et de réhabilitation de deux maisons forestières relevant de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous-Massa, commune territoriale d'Inzegane, préfecture d'Inzegane Ait Melloul (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à

la somme de deux cent douze mille six cent vingt deux Dirhams (212 622,00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quatre mille deux cent dix-huit (4 200,00 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de Consultation.

N° 8265/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Sous Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
n°61/2024/DRANEF/SM
Le 28/11/2024 à 12h30 mn, il sera procédé, au siège de la direction régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa sis au Quartier Administratif à Agadit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°61/2024/DRANEF/SM du 28/11/2024 pour l'exécution des prestations de transport des animaux sauvages sahélo-sahariennes du Parc National de Sous Massa, Communes de Lqila, Sidi Bibi et Sidi Ouassay, Préfecture d'Inzegane Ait Melloul et Province de Chouka Ait-Baha, en lot unique.

L'appel d'offres sus visé est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, conformément à l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1502-23 du 13/06/2023.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-cinq mille trois cent soixante Dirhams (285 360,00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5.000,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-cinq mille trois cent soixante Dirhams (285 360,00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5.000,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de Consultation.

N° 8266/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Sous Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX
N° 62/2024/DRANEF/SM
Le 28/11/2024 à 15 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa (Quartier Administratif, Agadit), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 62/2024/DRANEF/SM du 28/11/2024 à 15 heures, pour l'organisation de séminaires en milieu naturel relatifs aux opérations de réintroduction de la faune sauvage sahélo-saharienne du Parc National de Sous Massa dans le territoire de la Région de Sous-Massa, les Préfectures d'Agadir Ida Outanane et d'Inzegane Ait Melloul et la Province de Chouka Ait Baha, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent soixante treize mille trois cent cinquante Dirhams (273 350,00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à cinq mille dirhams (5 000,00 DHS) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics ;

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8267/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

Avis d'Appel d'offres ouvert National Simplifié sur offres de prix N° :53/5/2024

En Deux (02) lots séparés Le 28/11/2024 à 09H30MIN, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, sis à Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national Simplifié sur offres de prix, n° 53/5/2024 EnDeux (02) lots séparés pour objet :

Lot 1 : Travaux de construction de Quatre (04) murs de clôtures aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de la

commune territoriale AL GHATE , province de SAFL Région M/5

Lot 2 : Travaux de construction de Quatre (04) murs de clôtures aux établissements primaires relevant de la direction provinciale aux communes territoriales (01) KHAT AZAKANE, (01) MOUL EL BERGUL, (02) ISIDI TIJJI province de SAFL Région M/5

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les estimations des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot 1 : 598 200,00(Cinq Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Deux Cent Dirhams TTC)
- Lot 2 : 502 440,00(Cinq Cent Deux Mille Quatre Cent Quarante Dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot 1 : 11 940,00 (Onze Mille Neuf Cent Quarante Dirhams)
- Lot 2 : 10 048,00 (Dix Mille Quarante Huit Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

N° 8268/PA
Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

Avis d'Appel d'offres ouvert National Simplifié sur offres de prix N° :54/5/2024

En Deux (02) lots séparés Le 28/11/2024 à 10H30min, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction

provinciale de Safi, sis à Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national Simplifié sur offres de prix, n° 54/5/2024 EnDeux (02) lots séparés pour objet :

Lot 1 : Travaux de construction de Huit (08) blocs sanitaires aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de SAFL/AREF MS, aux communes territoriales (02) KHAT AZAKANE, (01) SAADLA, (02) DAR EL CAID AÏSSA, (01) SEBT GZOUJA, (02) MOUL EL BERGUL province de SAFL, Région M/5

Lot 2 : Travaux de construction de Cinq (05) blocs sanitaires aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de SAFL/AREF MS, aux communes territoriales (01) TOUABET, (03) LAAMMARA, (01) KHMIS NEGGA, province de SAFL, Région M/5

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les estimations des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot 1 : 727 366,80(Sept Cent Vingt Sept Mille Trois Cent Soixante Six Dirhams Quatre Vingt Centimes TTC)
- Lot 2 : 457 464,00 (Quatre Cent Cinquante Sept Mille Quatre Cent Soixante Quatre Dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot 1 : 14 540,00(Quatorze Mille Cinq Cent Quarante Dirhams)
- Lot 2 : 9 148,00(Neuf Mille Cent Quarante Huit Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8269/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert National Simplifié sur offres de prix N° : 55/5/2024 (Séance publique)

Le 28/11/2024 à 11H30min, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national Simplifié sur offres de prix, ayant pour objet Travaux d'achèvement d'aménagement et de Réhabilitation de Lycée Moulay Abdellah (CPGE) à la Commune Territoriale Safi, province de Safi Région M/5

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les estimations des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 820 680,00 (Huit Cent Vingt Mille Six Cent Quatre Vingt Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 16000,00 DHS (Seize Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8270/PA

Royaume du Maroc



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS

ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES SIMPLIFIÉS AU "RABAIS OU A MAJORATION"

N°465/2024

Le 26/11/2024 à 09 heures du matin, sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Safi, relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au "rabaïs ou a majoration" pour :

Objet	Coût prévisionnel	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de l'école Najah Amir à la CT de Safi, province de Safi, AREF Marrakech Safi	15 000,00 (Quinze Mille Dirhams)	774 463,20 (Sept Cent Soixante Quatorze Mille Quatre Cent Soixante Trois Dirhams, 20 Centimes)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma (Article 135 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 aux marchés publics).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 8271/PA

ABDI INDUSTRIE MAROC (SARL)
AVIS DE CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte S.S.P en date du 08/10/2024, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « ABDI INDUSTRIE MAROC » SARL.
 La société a pour objet au Maroc et dans tout pays : Achat, vente, importation, exportation de fournitures industrielles en générale; Travaux de l'industrie, chaudronnerie, charpente métallique, menuiserie, plomberie; Importation, exportation de tous matériels et fournitures industriels, de quincailleries et en inox....
 Siège social : Casablanca, 174 BD ZERKOUNI ET RUE MOUSSA IBNOU NOUS-SAIR 7 EME ETAGE APPT N°16
 Durée : 99 ans.
 Capital social : Le capital social est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000,00 dirhams) Mr EL OUDYI ABDELHAK (500 parts) Et Mr EL OUDYI EL ARBI (500 parts)
 Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12.
 Gérance : Mr EL OUDYI ABDELHAK, titulaire de la CIN N°M249685.
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 04/11/2024 sous le n°648213 du Registre de Commerce.
N° 8274PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE MEDIOUNA
SG/DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N°
:12/2024/INDH
 Le 03/12/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle

de réunion du siège du Secrétariat Général de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 12/2024/INDH pour : Travaux de construction de deux terrains de PADEL à la Commune Labraouiyne - Province de Médiouna-lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 827 712,00DHS TTC (Huit cent vingt-sept mille sept cent douze-dix-neuf dirhams toutes taxes comprises).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 12 000,00dhs (douze mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leur dossier sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
 Il est prévu une visite des lieux le 29/11/2024 à 10h00, lieu de rencontre la Secrétariat Général de la Province de Médiouna.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 8275/PA

Royaume du Maroc
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MEDIOUNA
 Secrétariat Général
 DBM
N° 8276/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°13/2024/BG
 Le 02/12/2024 à 10H00 , il sera procédé dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la province de Médiouna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 13/2024/BG pour L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES ANNEXES ADMINISTRATIVES RELEVANT DE LA PROVINCE DE MEDIOUNA-LOT UNIQUE
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 197 400,00 dhs TTC (cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent dirhams TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000 ,00 dhs (Trois mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
 -Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
 Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés de la Province de Médiouna avant le 29/11/2024 à 13H00 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
 -Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°5 du règlement de consultation.
N° 8276/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة الرباط سلا القنيطرة
 إقليم العيون
 دائرة العيون
 قيادة العيون
 جماعة العيون

قرار رقم 22 بتاريخ 25 أكتوبر 2024
 يخفى بتلقين امتحان برمسة سنة 2024
 مؤقلى جماعة العيون برمسة سنة 2024

ان رئيس المجلس الجماعي لجماعة العيون.

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 بتاريخ 04 من شوال 1377 (24 فبراير 1958) بمقتضى الظهير الأساسى العلم الترخيصة الصومية كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 بتاريخ 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) والقاضي بتفكيك القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.
- بناء على المرسوم الملكي رقم 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يوليوز 1967) بمن نظم ضم المديريات والانشعاقات الخاصة بولوج أسلاك وترجات ومناصب الإدارة الصومية، كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 (02 محضير 2005) المتعلق بتحديد شروط توقي موثقي الوثيقة في الدرجة أو الإقليم، كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من شوال 1436 (02 محضير 2005) بتحديد مسطرة تلقي وتقييم موثقي الإدرات الصومية.
- بناء على قرار الوزييرة المتشعبة لدى رئيس الحكومة المتعلقة بالانتقال الرقي وإصلاح الإدارة رقم 2062.23 الصادر في 8 محرم 1445 (26 يوليوز 2023) بتحديد إجراءات تنظيم امتحان الكفاءة المهنية الترقفي في درجة قلبي من الدرجة الثالثة والثانية والأولى بوزارة الداخلية.
- بناء على المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 من شوال 1436 (02 محضير 2005) بشأن النظم الأساسى الخاص بجهة القطين المشتركة بين الوزارات، كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على قرار الوزييرة المتشعبة لدى رئيس الحكومة المتعلقة بالانتقال الرقي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 الصادر في 26 من ذي القعدة 1443 (26 يوليوز 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجات الأولى والثانية والثالثة من جهة المعمرين المشتركة بين الوزارات.
- بناء على المرسوم رقم 2.10.454 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظم الأساسى الخاص بجهة المعمرين المشتركة بين الوزارات، كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على قرار الوزييرة المتشعبة لدى رئيس الحكومة المتعلقة بالانتقال الرقي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 الصادر في 23 من شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية الترقفي في الدرجة بأندية ليهنتي المساعدين القطين والمساعدين الإداريين المشتركين بين الوزارات.
- بناء على المرسوم رقم 2.22.608 الصادر في 10 من صفر 1444 (07 شتنبر 2022) بتقييم وتقسيم المرسوم رقم 2.10.452 وبرنامج (2.10.453) بتاريخ 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظم الأساسى الخاص بيهنتي المساعدين القطين والمساعدين الإداريين المشتركين بين الوزارات.

بموجب ما يلي

المادة الأولى: نظم جماعة العيون امتحان الكفاءة المهنية برمسة سنة 2024 لتأهيل مؤثقي الجماعة لولوج درجات أعلى، ومقترح في وجه المؤثقين الذين يتوفرون على الشروط المطلوبة وفق الفوائض الجاري بها العمل.
المادة الثانية: يعرض الامتحان على الساعة الثامنة (8) صباحا بمقر الجماعة (بإدارة الإجماعات)، وتشتمل الإشتغالات على اختبار كتابي واعد واختبار شفوي وفق الجدول المرفقة بهذا القرار.
المادة الثالثة: توضع طيات الترشيح لاجتياز الامتحان المشار إليه أعلاه لدى مكتب تسيير شؤون المؤثقين بالجماعة.

التسجيل رقم 1

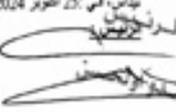
الدرجة المهنية	الدرجة المعلن من أجلها	عدد المناصب المتاحين	الشروط النظرية	آخر أجل لتلقي الترشيح	تاريخ إجراء الامتحان
قلبي من الدرجة الثالثة	قلبي من الدرجة الثانية	1	المستوفين من (5) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة	2024/12/20	2024/12/30
محرور من الدرجة الثالثة	محرور من الدرجة الثانية	1	في الدرجة		
مساهد إداري من الدرجة الأولى	مساهد إداري من الدرجة الأولى	1	المستوفين من (5) سنوات من الخدمة الفعلية في هذه الصفة		
مساهد قلبي من الدرجة الأولى	مساهد قلبي من الدرجة الأولى	1	المستوفين من (5) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة		

التسجيل رقم 2

الدرجة المهنية	الامتحان الكتابي		الموضوع	الدرجة المهنية لولوج
	العدد	المدة		
قلبي من الدرجة الثانية	4	30 (3) ساعات	اختبار كتابي موضوع علم أو لغة متشعبة الاختبارات حول مواضيع مختلفة ذات صلة بالادارة العامة أو القضاء أو وظائف الشرطة كما يقع التقييم بناء على	قلبي من الدرجة الثانية
محرور من الدرجة الثانية	2	30 (3) ساعات	اختبار كتابي موضوع علم أو لغة متشعبة الاختبارات ذات الصلة بمجال اختصاصات القطاع المهني أو شغل المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المعلن بشأنها	محرور من الدرجة الثانية
مساهد إداري من الدرجة الممتازة	3	ساعتين (2)	اختبار كتابي، سؤال أو لغة متشعبة الاختبارات تتعلق بالمهام المكولة للإدارة العامة والوظائف والمهام المتصلة من طرف المؤثقين المتميزين بدرجة المعلن بشأنها	مساهد إداري من الدرجة الممتازة
مساهد قلبي من الدرجة الأولى	3	ساعتين (2)	اختبار كتابي، سؤال أو لغة متشعبة الاختبارات تتعلق بالمهام المكولة للإدارة العامة والوظائف والمهام المتصلة من طرف المؤثقين المتميزين بدرجة المعلن بشأنها	مساهد قلبي من الدرجة الأولى

التسجيل رقم 3

الدرجة المهنية	الامتحان الشفوي			الدرجة المهنية لولوج
	العدد	المدة	تاريخ وتوقيت الامتحان	
قلبي من الدرجة الثانية	3	15 و 30 دقيقة	2024/12/31	قلبي من الدرجة الثانية
محرور من الدرجة الثانية	3	15 و 30 دقيقة		محرور من الدرجة الثانية
مساهد إداري من الدرجة الممتازة	2	15 و 30 دقيقة		مساهد إداري من الدرجة الممتازة
مساهد قلبي من الدرجة الأولى	2	15 و 30 دقيقة		مساهد قلبي من الدرجة الأولى

العيون، في 25 أكتوبر 2024
 السيد 
 رئيس المجلس الجماعي لجماعة العيون

N° 8272/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الرباط سلا القنيطرة
إقليم العيون
دائرة العيون
قيادة العيون
جماعة العيون

(انظر من إقرار امتحان الكفاءة المهنية برمسة سنة 2024)

بموجب ما يلي

بموجب قرار الجماعة رقم 22 بتاريخ 25 أكتوبر 2024

بموجب قرار الجماعة رقم 22 بتاريخ 25 أكتوبر 2024

الدرجة	عدد المناصب المتاحين	الشروط النظرية	آخر أجل لتلقي الترشيح	تاريخ إجراء الامتحان
قلبي من الدرجة الثانية	1	المستوفين من الدرجة الثالثة المتوفرون على ست (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة	2024/12/20	2024/12/30
محرور من الدرجة الثانية	1	المحرورين من الدرجة الثالثة المتوفرون على ست (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة	2024/12/20	2024/12/30
مساهد إداري من الدرجة الممتازة	1	المساعدين الإداريين من الدرجة الأولى المتوفرون على ست (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة	2024/12/20	2024/12/30
مساهد قلبي من الدرجة الأولى	1	المساعدين القطين من الدرجة الثانية المتوفرون على ست (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة	2024/12/20	2024/12/30

ملاحظة: يجب وضع طيات الترشيح لاجتياز الامتحان المشار إليه أعلاه لدى مكتب تسيير شؤون المؤثقين بالجماعة في الأجل المحدد.

N° 8273/PA

-BOCADIA-
Constitution
Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le 21/10/2024, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont:
DENOMINATION : «-BOCADIA» SARL
OBJET SOCIAL: Fast-food-snack.
SIEGE SOCIAL: LOTISSEMENT AL AMANE N°129-MOHAMMEDIA.
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune, réparti comme suit :
- M. Rabie EZ-ZAHAF... 50.000,00DHS
- Mme. Khaoula SABAH... 50.000,00DHS
DURÉE SOCIALE : 99 ans.
GERANCE : M. Rabie EZ-ZAHAF, C.I.N N°281937 et Mme. Khaoula SABAH, C.I.N N°B8139202, pour une durée illimitée et par une signature séparée.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'instance

de Mohammedia le 04/11/2024 sous N° : 2050, RC N° 06263.
N° 8279/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 14/2024/INDH
Le 03 décembre 2024 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix ayant pour objet :
CREATION D'UN CENTRE PREFECTORAL DE FORMATION FOOTBALL AU SEIN D'UN BATIMENT HABITANT LE SIEGE DU CLUB OLYMPIQUE DCHIERA A LA

COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA - PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: 1.384.740,00Dhs TTC (un million trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante Dirhams, toute taxe comprise).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 25.000,00 Dhs (vingt cinq mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.
N° 8280/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université Hassan II de Casablanca
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 08/FMPC/2024 (Séance publique)
Il sera procédé au siège de l'Université Hassan II de Casablanca (site Casablanca) sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Casablanca le 20/11/2024 à 12.00, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix relatifs à l'Achat de Matériel pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de

Casablanca en 2 lots :
Lot 1 : Achat de Casque de Réalité Virtuelle pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Lot 2 : Achat de Matériel d'Enseignement pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
• L'estimation des coûts des prestations est fixée à :
Pour le lot 1 : 129 600,00 (cent vingt-neuf mille six cents dirhams TTC)
Pour le lot 2 : 1 056 000,00 (un million cinquante-six mille dirhams TTC)
• Le cautionnement provisoire est fixé à :
Pour le lot 1 : 2 000,00 (deux mille dirhams)
Pour le lot 2 : 19 000,00 (dix-neuf mille dirhams)
• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
-Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service Marché de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca sis à Tarik Ibnou Ziad Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis
• Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.
N° 8281/PA

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Zones et Forêts
Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Haouz

وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي الحوز

AVIS DE VENTE DE LOT DE FERRAILLE DE ET STOCK CONSOMMABLE BORS USAGE REFORMES

Le 26 novembre 2024, il sera procédé en séances publiques au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Haouz de Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à la vente n°02/2024/ORA qui a pour objet la vente aux enchères des lots mis à la réforme détaillés comme suit :

N° LOT	Marque	Site de dépôt	Prix minimal de vente DH	Caution préalable DH
1	Lot de ferraille (matériel et mobilier de bureau, vélos, matériel informatique, divers matériel inventorié, ferraille hors usage issu des marchés de travaux d'entretien et d'entretien des bâtiments administratifs de l'ORMVAH, pièces de rechange des véhicules, Câbles électriques pour hors usage et autres)	Service du Matériel	50 000	2000
2	Stock consommable hors usage			
2.1	lot Fournitures d'entretien des réseaux d'irrigation composés : des barres de : fer à béton rond, fer à béton torsadé, fer à béton lisse ; fer plat et madrier de coffrage.	COTC Haouz Bekkal	35 000	1000
2.2	Lot de Ferrailles composé des fournitures d'entretien des réseaux d'irrigation usés	COTC Haouz Bekkal	2 000	1000
2.3	lot Fournitures d'entretien des réseaux d'irrigation canaux portés d'irrigation divers dimensions, bague divers dimensions, supports de divers dimensions	CMV Ouled Bougrine El Kellou des Serghes	325 000	4000

(*) les vélos/moteurs seront vendus en état de ferraille l'ORMVAH se délivrera aucune attestation de circulation

- Le lot N°1 mis à la réforme est déposé au parc du service du matériel relevant de l'Office du Haouz sis au boulevard Abou Bakr Essadiq (à 200 m de la gare de voyage La CTM Marrakech).
- Le lot N°2.1 et N°2.2 sont déposés au COTC Haouz Bekkal route Fes Marrakech
- Le lot N°2.3 est déposé au CMV Ouled Bougrine El Kellou des Serghes

Les lots peuvent être visités uniquement pendant les horaires de travail des jours ouvrables, de 10h à 16h. Aucune visite n'est permise en dehors de ces horaires, et ce à partir de 20/11/2024

Le dossier de l'Appel d'Offres peut être retiré du bureau des approvisionnements et de l'inventaire relevant du service du Matériel de l'Office du Haouz ou télécharger sur le portail de l'Office du Haouz : www.ormvah.com.
La vente sera effectuée dans la salle de conférence de l'Office de mise en valeur agricole du Haouz sis à avenue Hassan II Marrakech, et ce le 26/11/2024 à partir de 10h.
-Le montant du cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot N°1 : deux mille dirhams) 2000dh
- Lot N°2.1 : mille dirhams) 1000dh
- Lot N°2.2 : mille dirhams) 1000dh
- Lot N°2.3: quatre mille dirhams) 4000dh

-Cette caution doit être sous forme de chèque certifié et libellé au nom de l'Office du Haouz ou par espèces et déposé chez le régisseur des recettes de l'ORMVAH

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer le dossier d'appel d'offres, par courrier recommandé avec accusé de réception au siège l'Office du Haouz sis à avenue Hassan II Marrakech.
- Soit déposer le dossier d'appel d'offres contre récépissé leurs plis au siège de l'Office de mise en valeur agricole du Haouz sis à avenue Hassan II Marrakech ;
- Soit les remettre le dossier d'appel d'offres au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- la date limite de dépôt des dossiers est fixée à la date du 26/11/2024 à 10h

Les pièces constitutives du dossier d'admission sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8277/PA

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Zones et Forêts
Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Haouz

وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي الحوز

AVIS DE VENTE DES VEHICULES ET DES ENJINS MIS A LA REFORME

Le 19 novembre 2024, il sera procédé en séances publiques au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Haouz de Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à la vente aux enchères n°01/2024/SM qui a pour objet la vente de 12 véhicules et 2 engins mis à la réforme suivants :

N° LOT	Marque	Marquage	Site de dépôt	nature de l'engin	Lot de dépôt	Prix minimal de vente DH	Nature de vente
1	NISSAN GRANDPRIX TYPE TU	8445 M	1000	Casual	Service du Matériel	100 000	En état de ferraille
2	CANON BENALI XERAX GE TYPE 300	07884 30	1000	Casual	Subdivision Attouja	200 000	En état de ferraille
3	BENALI KANGOO	07194 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation
4	BENALI KANGOO	07679 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation
5	BENALI KANGOO	07193 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation
6	MAGDA	07003 30	2000	Casual	Service du Matériel	45 000	En état de circulation
7	BENALI KANGOO	06128 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation
8	BENALI KANGOO	06019 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation
9	BENALI KANGOO	06038 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation
10	BENALI KANGOO	06011 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation
11	BENALI KANGOO	06034 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation
12	BENALI KANGOO	07109 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation
13	BENALI KANGOO	07191 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation
14	BENALI KANGOO	07194 30	2000	Casual	Service du Matériel	35 000	En état de circulation

Les lots peuvent être visités uniquement pendant les horaires de travail des jours ouvrables, de 10h à 16h. Aucune visite n'est permise en dehors de ces horaires, et ce à partir de la date de la publication de l'avis de vente dans les journaux et ce dans les lieux de dépôts suivants :

- Les lots N°1, N°3, N°4, N°5, N°6, N°7, N°8, N°9, N°10, N°11, N°12, N°13 et N°14 mis à la réforme sont déposés au parc du service du matériel relevant de l'Office du Haouz sis au boulevard Abou Bakr Essadiq (à 200 m de la gare de voyage La CTM Marrakech).
- Le lot N°2 est déposé à la subdivision SGRIID EL ATTAOUJA

Le dossier de l'Appel d'Offres peut être retiré du bureau des approvisionnements et de l'inventaire relevant du service du Matériel de l'Office du Haouz ou télécharger sur le portail de l'Office du Haouz : www.ormvah.com.
La vente sera effectuée dans la salle de conférence de l'Office de mise en valeur agricole du Haouz sis à avenue Hassan II Marrakech, et ce le 19/11/2024 à partir de 10h.
- La caution provisoire est fixée à 2000 dirhams « deux mille dirhams » par lot payée après du régisseur des recettes de l'ORMVAH en espèces ou sous forme de chèque certifié libellé au nom de l'Office de mise en valeur agricole du Haouz

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer le dossier d'appel d'offres, par courrier recommandé avec accusé de réception au siège l'Office du Haouz sis à avenue Hassan II Marrakech.
- Soit déposer le dossier d'appel d'offres contre récépissé leurs plis au siège de l'Office de mise en valeur agricole du Haouz sis à avenue Hassan II Marrakech ;
- Soit les remettre le dossier d'appel d'offres au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- la date limite de dépôt des dossiers est fixée à la date du 19/11/2024 à 10h

Les pièces constitutives du dossier d'admission sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8278/PA

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ZENATA TAYESSIR SARL.A.U.

I- Au terme d'une décision de l'Associé unique datée du 16/10/2024 de la société - SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ZENATA TAYESSIR - SARL.A.U. au capital du 100.000,00DHS, dont le siège social est établi au 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°4, CASABLANCA, il a décidé ce qui suit:

- 1) la démission de MR MUSTAPHA FENNAN de ses fonctions de Gérant unique de la société.
- 2) la nomination de MR CHOUAIB FENNAN nouveau Gérant unique de la société.
- 3) la confirmation que la société est engagée par la signature unique de MR CHOUAIB FENNAN.
- 4) La modification de l'article 7 des statuts de la société;

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/11/2024 sous le N° 941427

LE GERANT **N° 8284/PA**

CHINAÏBI TRAVAUX CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/08/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL.A.U. dont les caractéristiques sont les suivantes: DENOMINATION: - CHINAÏBI TRAVAUX- SARL.A.U. OBJET : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS- SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA, DUREE : 99 Année, à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce. CAPITAL SOCIAL: Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit:

- MMA AMINA CHRAÏBI 1000 PARTS SOCIALES

TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. GERANCE : La société est gérée par MME AMINA CHRAÏBI pour une durée illimitée. DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/11/2024 sous le N° 941346 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro: 648005 Pour Extrait et Mention LA GERANCE **N° 8285/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE REGION SOUSS-MASSA DELEGATION PROVINCIALE DE TATA Avis d'Appel d'Offres Ouvert Simplifié N°16/2024/DMS/PS /TATA (Séance publique) Le 19 /11 /2024 à 11h30, il sera procédé à la salle des réunions de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à Tata, à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres sur objet:

ACHAT ET INSTALLATION D'UN AUDIOMETRE DE DIAGNOSTIQUE ET IMPEDANOMETRE - TYMPANOMETRE DESTINEAU SERVICE ORL DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 938,00 Dh(DEUX MILLE NEUF CENTES TRENTE HUITDHS). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 146 900,00Dh(CENT QUARANTE SIXMILLE NEUF CENT DHS)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à : (20 000,00 DH) vingt mille Dirhams. L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 1 414 080,00 DH T.T.C (un million

quatre cent quatorze mille quatre vingt Dirham). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, et 34 du décret N° 2-22-431 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 8286/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Santé et de la Protection sociale Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale Tanger-Tétouan-Al Hoceima Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale Tétouan

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRE DE PRIX N°22/DMST/2024 SEANCE PUBLIQUE

Le 05/12/2024 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert international sur offre de prix pour objet: ACHAT ET INSTALLATION DE MATERIEL AUDIOVISUEL DESTINEE A L'HÔPITAL DES SPÉCIALITÉS RÉGIONALE DE TÉTOUAN.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à : (20 000,00 DH) vingt mille Dirhams. L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 1 414 080,00 DH T.T.C (un million

quatre cent quatorze mille quatre vingt Dirham). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (05) du règlement de consultation. La documentation (Catalogue, les prospectus, notices) est mis dans un plis distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.

N° 8287/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE DIRECTION REGIONALE DE MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL - N° 13/2024/MJCC/DJ/DRMS. Le 05 Décembre 2024, à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Secteur de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gueliz Marrakech à l'ouverture des plis relatifs: ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES ET

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA COLONIE DE VACANCE SIDI KAOUKI PROVINCE ESSAOUIRA RELEVANT DE DR MARRAKECH SAFI Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 (Dix Mille dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 504.000,00 (Cinq Cent Quatre Mille dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc : Fournir les certificats d'agrément, établis par le Ministère de l'équipement et de l'eau pour les domaines d'activités suivants
Domaine: D14 D15 D16 D17 **N° 8288/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 79/2024/DGM Le 19/12/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction

Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassan Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 79/2024/DGM du 19/12/2024, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système automatique de radio-sondage pour renforcer l'observation en altitude dans la région de Draa Tafilalet et sa maintenance (Province Errachidia)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. - L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : - Trois Millions Sept Cent Vingt Mille Dirham TTC (3 720 000,00 Dhs) pour l'acquisition. - Deux cent Cinquante Mille Huit Cent Dirhams TTC(250 800,00) pour la maintenance. -Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille Dirhams (30 000 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 11/12/2024 à 10h au Centre Provincial de la Météorologie à Errachidia. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 8289/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Au rabais ou à majoration N° 78/ENV/2024 (Séance publique)

Le 28/11/2024 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jassellarti, guéda Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres conventionnels Au rabais ou à majoration ayant pour objet : Travaux de construction des salles de classe aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech, dans le cadre d'extension en trois lots séparés:

- Lot n° 01 : Travaux de construction de (12) deux salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire collégial relevant de la direction provinciale de Marrakech.
- Lot n° 02 : Travaux de construction de (08) huit salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech.
- Lot n° 03 : Travaux de construction de (04) quatre salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	49000,00	Quarante-neuf mille dirhams	2 456 870,40	Deux millions quatre cent cinquante-six mille huit cent soixante-dix dirhams quarante et six.
02	31800,00	Trente-et-un mille huit cent quatre-vingt dirhams	1 594 394,40	Un million cinq cent quatre-vingt quatre cent quatre-vingt dirhams et quarante et six.
03	15200,00	Quinze mille deux cents dirhams	760 593,60	Sept cent soixante mille cinq cent quatre-vingt-trois dirhams et soixante et six.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8283/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Au rabais ou à majoration N°71/ENV/2024 (Séance publique)

Le 28/11/2024 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jassellarti, guéda Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres conventionnels Au rabais ou à majoration ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:

- Lot N°1 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école qualifiant AHI ELABASS ESSARTI (Arrondissement Gueliz) à Marrakech.
- Lot N°2 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ANNOUR CENTRALE (C.T AL OUDANI) à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	47 200,00	Quarante-sept mille deux cents dirhams	2 364 364,00	Deux millions trois cent soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt dirhams et quatre-vingt et six.
02	16400,00	Seize mille quatre cents dirhams	847 146,00	Huit cent quarante-sept mille cent quarante-six dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8282/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DU
PRÉSCOLAIRE ET DES
SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE
ÉDUCATION ET DE FORMATION
MARRAKECH
SAFI

DIRECTION PROVINCIALE
EL KELAA DES SRAGHINA
Avis d'appel d'offres ouvert
simplifié Sur offres des
prix N°45/KS/2024

Le 26/11/2024 à 10 H, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssouf Ibn Tachafine El Kelaa des Sraghina, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°45/KS/2024, pour objet : «Travaux de construction de trois (3) salles d'orientation aux lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghina, en lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (603 420,00 DH) Six cent trente-trois mille quatre cent vingt dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000,00 DH) Dix Mille Dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 8290/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi

Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghina
Service des affaires administratives et financières

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 46/KS/2024

Le 29/11/2024 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssouf Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghina à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 46/KS/2024 répartie en Deux lots comme suit :

- LOT 1 : Travaux de construction des administrations et des blocs sanitaires aux annexes des lycées collégiaux El Marbouh et Al Atlas relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghina ;
- LOT 2 : Travaux de construction des administrations et des blocs sanitaires à l'annexe du lycée collégial Sour Elaz relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghina.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des travaux établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot 1 : (1 483 392,00DH) Un million quatre cent quatre-vingt-trois mille trois-cent qua-

tre-vingt-douze dirhams ;
- Lot 2 : (1 411 206,00DH) Un million quatre cent onze mille deux cent soixante dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot 1 : (28 000,00 DH) Vingt-huit mille dirhams ;
- Lot 2 : (28 000,00 DH) Vingt-huit mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

N° 8291/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II de Casablanca
FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N°02FSB/2024

(Séance publique)
Le 19/11/2024 à 10H15min, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tark Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix relatif à :

• ACHAT DE MATERIEL SCIENTIFIQUE DESTINÉ À LA FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK EN TROIS (3) LOTS :
- Lot 1 : Achat de matériel scientifique pour les départements de la FSBM
- Lot 2 : Achat de matériel scientifique pour les laboratoires de la FSBM
- Lot 3 : Achat de matériel scientifique dans le Cadre du Programme d'emploi de la FSBM

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot 1 : 7 000,00 DHS TTC (Sept mille DHS TTC)
- Lot 2 : 6 000,00 DHS TTC (Six mille DHS TTC)
- Lot 3 : 9 000,00 DHS TTC (Neuf Cent DHS TTC)

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot 1 : 418 320,00DHS TTC (QUATRE CENT DIX-HUIT MILLE TROIS CENT VINGT-DHS TTC)
- Lot 2 : 365 000,00DHS TTC (TROIS CENT QUATRE-VINGT-CINQUANTE MILLE DHS TTC)
- Lot 3 : 49 999,29DHS TTC (QUARANTE-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF DHS et VINGT Neufcentime TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -30, 32 et 33 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n°1982-21 du 9 jourmada 11 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

• Au bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres, contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

• Au bureau du maître d'ouvrage simplifié dans l'avis d'appel d'offres, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

• La remise, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

d'offres ;
• La remise, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;
Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8292/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II de Casablanca
FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N°04FSB/2024

(Séance publique)
Le 19/11/2024 à 10H00 du matin, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tark Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix relatif à :

• ACHAT DE MATERIEL SCIENTIFIQUE DESTINÉ À LA FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK EN TROIS (3) LOTS :
- Lot 1 : Achat de matériel scientifique pour les départements de la FSBM
- Lot 2 : Achat de matériel scientifique pour les laboratoires de la FSBM
- Lot 3 : Achat de matériel scientifique dans le Cadre du Programme d'emploi de la FSBM

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot 1 : 7 000,00 DHS TTC (Sept mille DHS TTC)
- Lot 2 : 6 000,00 DHS TTC (Six mille DHS TTC)
- Lot 3 : 9 000,00 DHS TTC (Neuf Cent DHS TTC)

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot 1 : 418 320,00DHS TTC (QUATRE CENT DIX-HUIT MILLE TROIS CENT VINGT-DHS TTC)
- Lot 2 : 365 000,00DHS TTC (TROIS CENT QUATRE-VINGT-CINQUANTE MILLE DHS TTC)
- Lot 3 : 49 999,29DHS TTC (QUARANTE-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF DHS et VINGT Neufcentime TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1982-23 du 23 juin 2023.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

• Au bureau de service financier de la faculté des sciences Ben M'sick sis à Bd Commandant Driss Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

• La remise, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8293/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II de Casablanca
FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N°05FSB/2024

(Séance publique)
Le 19/11/2024 à 10H00min, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tark Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix relatif à :

• Achat de matériel informatique destiné à la Faculté des sciences Ben M'sick en 2 lots :
- Lot1 : Achat de matériel informatique pour le projet de DIGITALISATION de la FSBM
- Lot 2 : Achat de matériel informatique pour les laboratoires de la FSBM

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot 1 : Trois cent quatre-vingt mille deux cent vingt Dirhams (280 220,00 DHS)
- Lot 2 : Quatre-vingt-quatorze mille neuf cent trente-deux Dirhams (94 932,00 DHS)

• Le cautionnement provisoire pour ces lots est fixé à :
- Lot 1 : Cinq mille Dirhams (5000,00Dhs)
- Lot 2 : Mille Cinq Cent Dirhams (1500,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1982-23 du 23 juin 2023.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

• Au bureau de service financier de la faculté des sciences Ben M'sick sis à Bd Commandant Driss Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

• La remise, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8294/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES SIMPLIFIE 71/2024

19/11/2024 à 12h00min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la province de You-

soufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à l'acquisition de mobilier pour logement administratif relevant de la province de Youssoufia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la province d'Youssoufia, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 151000,00 Dhs (cent cinquante un mille).
• La caution provisoire est de : 3000,00Dhs (trois mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dépôt des plis des concurrents s'effectue par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 jourmada 11 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

• Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

• Les catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard 15/11/2024 onze heures du matin.

N° 8295/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES SIMPLIFIE 72/2024

19/11/2024 à 12h30min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à l'acquisition de matériel informatique poste de commandement relevant de la province de Youssoufia lot n.2.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la province d'Youssoufia, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 110 000,00Dhs (cent dix mille dirhams).

• La caution provisoire est de : 2000,00Dhs (deux mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dépôt des plis des concurrents s'effectue par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 jourmada 11 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la province d'Youssoufia, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 jourmada 11 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

• Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

• Les catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard 15/11/2024 onze heures du matin.

N° 8296/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES SIMPLIFIE 73/2024

19/11/2024 à 13h00min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à l'acquisition de matériel et mobilier de bureau poste de commandement relevant de la province de youssoufia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la province d'Youssoufia, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 280 000,00 Dhs (deux cent quatre vingt mille dirhams).

• La caution provisoire est de : 4000,00Dhs (quatre mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dépôt des plis des concurrents s'effectue par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 jourmada 11 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

• Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

• Les catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard 15/11/2024 onze heures du matin.

N° 8297/PA

Sport



Brahim Díaz
Je me déploierai à fond pour contribuer aux succès et donner de la joie au public marocain

Après les résultats exceptionnels de la sélection marocaine et la réputation mondiale de plus en plus grandissante du football national, la star marocaine du Real Madrid, Brahim Díaz, a accordé une interview exclusive à la MAP au Centre d'entraînement de Valdebebas à Madrid, pour retracer cet essor sans précédent et livrer ses ambitions avec les Lions de l'Atlas.

L'accueil chaleureux qui vous a été réservé par les supporters et l'ensemble des composantes du ballon rond national a-t-il facilité votre intégration ?

C'est un honneur ! Je suis très fier de porter le maillot de la sélection marocaine, dont l'essor ne cesse de croître vers un avenir très radieux. L'amour inconditionnel que portent les supporters marocains aux Lions de

l'Atlas représente un soutien et un devoir pour leur offrir des titres... et de la joie.

Comment évaluez-vous votre expérience, jusqu'à présent, avec la sélection marocaine ?

Je me sens très heureux et satisfait. Mon intégration au sein de l'équipe nationale s'est bien déroulée. Grâce à l'amour et l'accueil chaleureux de toutes les composantes, j'ai toujours eu le sentiment de faire partie de cette grande famille. Je me déploierai à fond pour contribuer aux succès et donner de la joie au public marocain.

Quelles sont vos ambitions avec la sélection marocaine ?

J'aspire à ce que les performances de l'équipe nationale marocaine continuent de s'enchaîner. Personnellement, je voudrais encore me développer au service du groupe et dans le dessein d'offrir des titres au public marocain.

Que pouvez-vous nous dire sur la dynamique que connaît le football marocain ?

Le football marocain a connu des générations qui n'ont cessé de hisser le drapeau national. Le groupe actuel ne fait pas exception ! Il compte des joueurs qui évoluent au plus haut niveau et leurs exploits en Coupe du monde (Qatar-2022) et aux Jeux olympiques (Paris-2024) démontrent tout le travail accompli et constituent une source de fierté pour tous les Marocains.

Que pensez-vous des efforts consentis pour le développement du football marocain ?

Grâce à la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, la Fédération Royale marocaine de football déploie des efforts considérables pour le développement du football national, la mise à niveau des infrastructures sportives et le soutien des équipes nationales.

Propos recueillis par Houdaïfa El Hajjam (MAP)

Pour AS, Aznou brille de mille feux à Munich

L'international marocain Adam Aznou, à peine âgé de 18 ans, a contribué samedi à la victoire du Bayern Munich (3-0) face à l'Union Berlin, écrit le quotidien espagnol AS.

Né à Barcelone et formé à La Masia, le latéral gauche est la nouvelle pépite prometteuse du club bavarois, qui semble désormais disposer d'une pièce de rechange pour pallier un éventuel départ d'Alfonso Davies, indique le journal spécialisé, dans un article intitulé "Adam Aznou: l'ex-pépite de Barcelone brille au Bayern".

Les qualités d'Aznou, qui avait quitté le Barça en 2022 pour aller poursuivre sa carrière en Allemagne ont été saluées par le directeur sportif du Bayern, Max Eberl.

"Nous apprécions beaucoup Adam, car il possède un talent immense", indique-t-il, se disant "heureux" de voir le jeune international marocain au "potentiel impressionnant" rejoindre l'équipe première du Bayern.

Au sein des catégories des jeunes du Barça, Aznou avait évolué aux côtés de Lamine Yamal, Hector Fort, Patu Prim et Marc Guiu.

S'agissant de ses débuts au club bavarois, Aznou s'est dit "fier" de rejoindre l'un des meilleurs clubs au monde, exprimant sa détermination à continuer à travailler pour s'imposer au sein de son nouveau club.



Clôture à Dakhla de la 1^{ère} édition Deuxième "CultuRide" au Maroc de la compétition nationale et internationale de pêche sportive

La 1^{ère} édition de la compétition nationale et internationale de pêche sportive "Surf Casting No Kill", s'est clôturée, samedi à Dakhla.

Organisée par le Conseil provincial du tourisme d'Oued Eddahab, en partenariat avec l'Office chérifien des phosphates (OCP), cette manifestation sportive, dont le coup d'envoi a été donné le 19 octobre, vise à renforcer l'attractivité culturelle et sportive des provinces du Sud du Royaume et à mettre en avant les potentialités exceptionnelles de la région Dakhla-Oued Eddahab.

La compétition a été marquée par la participation de pêcheurs marocains issus des villes de Dakhla, Rabat, Tanger, Kénitra et Mohammadia, aux côtés de pêcheurs professionnels issus de la Mauritanie, de la Tunisie, de l'Italie, de la Turquie, de la Grèce, et de l'Espagne.

Chez les hommes, l'Italien Zefferrino Guidi a décroché la première place

après avoir enregistré 1.457 points et capturé 32 poissons, suivi par le Turc Ergun Hasan Kursad qui a obtenu 1.108 points/26 poissons, tandis que le Marocain Fathi Bouajaj s'est adjugé la troisième place avec un score de 1.034 points/21 poissons.

Chez les dames, la Marocaine Maria Benjelloun a décroché la première place après avoir enregistré 679 points/15 poissons, suivie par la Tunisienne, Inass Ajini 597 points/14 poissons, tandis que la grecque Konstantinou Eirini a occupé la 3^{ème} place après avoir enregistré 275 points.

Par ailleurs, le Marocain Abdelaziz Lazrak a remporté le Prix du plus gros poisson, d'une longueur de 50 centimètres.

La compétition nationale et internationale de pêche sportive s'est déroulée en deux manches nationales, du 19 au 21 octobre, permettant aux meilleurs pêcheurs sportifs marocains de s'affronter dans des conditions de

pêche optimales.

Cette étape cruciale a servi de sélection pour les compétiteurs qui ont eu l'opportunité de représenter le Maroc lors de la phase internationale.

Outre l'aspect sportif et environnemental, cette compétition a mis également l'accent sur la dimension sociale, à travers l'organisation d'une caravane médicale les 25 et 26 octobre, portant sur des consultations médicales gratuites et de soins spécialisés.

Cet événement sportif a bénéficié du soutien des autorités locales, du Conseil régional, de la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT) et de la wilaya de Dakhla-Oued Eddahab, ainsi que du Groupe Barid Al-Maghrib.

Cette manifestation a pour objectif de créer une nouvelle dynamique dans la perle du Sud, connue pour ses atouts et potentialités touristiques lui permettant de s'ériger en une destination sportive privilégiée.

La 2^{ème} édition de l'événement "CultuRide", un tour à vélo qui vise à explorer le patrimoine marocain, se tiendra du 15 au 23 novembre, a annoncé l'initiative "Years of Culture".

Cet événement, qui sera organisé en coopération avec l'ambassadeur officiel du tour, l'athlète qatari Ali bin Towar Al Kutwari, réunira des athlètes professionnels et des amateurs du cyclisme dans un périple à travers les différentes régions du Royaume, à la découverte de ses sites historiques et de son patrimoine impressionnant, ont indiqué les organisateurs dans une conférence de presse.

S'exprimant à cette occasion, le PDG des Musées du Qatar, Mohamed Saad Al-Romaihi, a souligné que grâce au partenariat établi cette année avec le Maroc dans le cadre de l'Année culturelle Qatar-Maroc 2024, "nous célébrons le patrimoine ancestral du Maroc et regardons vers l'avenir avec une vision commune", ajoutant que les échanges culturels sont très bénéfiques pour les deux pays.

Il a, également, relevé que le tour "CultuRide" prévu à travers les différentes régions du Maroc n'est pas seulement un voyage à vélo, mais plutôt une expérience immersive qui favorise la découverte des pittoresques villes et villages du Maroc, ainsi que la communication et le rapprochement entre les deux peuples.

"A travers cet événement, nous cherchons à mettre en avant le rôle du sport et de

la culture en tant que ponts solides qui relient les communautés. C'est un grand honneur de représenter l'Etat du Qatar et d'explorer le riche patrimoine du Maroc avec les passionnés de cyclisme", a-t-il confié.

De même, M. Al-Romaihi a rappelé que le tour de l'année dernière, qui s'est déroulé en Indonésie, a permis de tisser des amitiés solides avec les participants de ce pays asiatique. "Nous avons attendu impatiemment cette occasion pour nouer des liens similaires avec nos frères marocains", a-t-il argué.

Le départ sera donné à partir de Casablanca avec la participation de 28 cyclistes qatariens, parcourant une distance de 600 kilomètres, avec des arrêts dans des villes telles que Marrakech et Tanger, en plus des villages amazighs de l'Atlas. Chaque site met en lumière l'histoire, les arts et les traditions du Maroc, incarnant la mission de l'initiative "Years of Culture" qui consiste à promouvoir la compréhension interculturelle à travers l'échange des expériences.

De même, des cyclistes marocains prendront part à ce circuit, tout en partageant leurs expériences personnelles et leurs perspectives.

Ce tour cycliste constitue un événement majeur dans la célébration de l'Année culturelle Qatar-Maroc 2024, renforçant ainsi les liens à travers les échanges sportifs et culturels et mettant l'accent sur les relations solides entre le Qatar et le Maroc.

Les microplastiques, pas fantastiques pour la santé humaine

Des poumons aux reins, et jusqu'au sang, on a retrouvé des microplastiques dans presque toutes les parties du corps humain. Si les scientifiques n'ont pas de certitudes jusqu'ici sur leurs impacts sur la santé, plusieurs spécialistes tirent la sonnette d'alarme.

Des microparticules de plastique (moins de 5 millimètres) ont été détectées dans l'air, dans l'eau, dans des aliments, des emballages, des textiles synthétiques, des pneus ou des cosmétiques. Chaque jour, les humains en ingèrent, en inhalent ou sont en contact par la peau avec eux.

"L'homme de 2024 contient des plastiques dans quasiment tous les organes de son corps (...) et ce sera encore pire probablement pour les enfants qui naîtront en 2040", a déclaré Fabienne Lagarde, chercheuse à l'Institut des molécules et matériaux du Mans, lors d'une récente audition par des parlementaires français.

Des scientifiques en ont trouvé ces dernières années dans les poumons, le cœur, le foie, les reins, ou encore dans le placenta et le sang.

Et des corrélations entre les microplastiques, voire les nanoplastiques (1.000 fois plus petits), et des effets sur la santé ont été pointés dans diverses études.

Parmi les dernières en date, une étude publiée en mars dans le *New England Journal of Medicine* montre une association entre l'accumulation de ces particules dans les vaisseaux sanguins et un risque accru de crise cardiaque, d'AVC, voire de décès, chez certaines personnes atteintes d'athérosclérose, une maladie touchant les artères.

"Les recherches sur les microplastiques se multiplient et identifient des effets sur la santé très préoccupants. Une récente méta-analyse de 2.000 études animales, menée avec des collègues, a montré que les microplastiques semblent affecter la fertilité, être liés à un risque accru de cancer ou nuire à la santé respiratoire", expose à l'AFP le Pr Tracey Woodruff, de l'université de Californie.

Pour cette directrice d'un programme sur la santé reproductive et environnementale, ces données, ajoutées à "la découverte de microplastiques dans de nombreuses parties du corps, y compris le cerveau, les testicules, et même le fœtus via le placenta", constituent un "signal d'alarme".

A ce jour, une relation de cause à effet n'a pas pu être établie avec l'exposition humaine à ces cocktails complexes de polymères et d'additifs chimiques, auxquels peuvent s'ajouter des contaminants comme des bactéries ou encore des virus, par un effet "cheval de Troie".

Le plus souvent, les études préoccupantes ont été faites en laboratoire, parfois sur des cellules humaines, ou sur des modèles animaux.



Certains observateurs y voient une limite. Mais les études animales passées en revue portent "sur des systèmes biologiques très similaires à ceux de l'homme", et "des données animales sont utilisées depuis des décennies pour identifier les substances cancérogènes ou reproductives", objecte le Pr Woodruff.

Sur l'impact des microplastiques, plusieurs inconnues demeurent sur le rôle de la forme, de la taille, du type de plastique ou d'additif.

Sur plus de 16.000 substances chimiques utilisées ou retrouvées dans des plastiques commercialisés, plus d'un quart présentent cependant des risques connus, selon une "coalition de scientifiques pour un traité efficace sur les plastiques".

Cela inclut "l'infertilité, l'obésité et des pathologies non transmissibles telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires, et de nombreux cancers", détaille une note qu'ils ont publiée cette année.

Le niveau d'exposition aux microplastiques reste, lui, incertain.

Un rapport choc de l'ONG WWF avait estimé, en 2019, qu'un humain ingère et inhale jusqu'à 5 grammes de plastique par semaine, l'équivalent d'une carte de crédit. Les résultats et la méthodologie ont été contestés, et divers travaux scientifiques ont évoqué ensuite des estimations moindres, ou très variables selon les régions du monde.

Les recherches sur les microplastiques et la santé, démarrées au début des années 2000, doivent continuer, mais incitent déjà à agir, selon plusieurs experts.

"Malgré la jeunesse de la thématique et les limites identifiées, des dangers liés à l'exposition orale et à l'inhalation sont là", a ainsi souligné Muriel Mercier-Bonin, directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, lors de l'audition au Parlement français.

Gouvernements, régulateurs et fabricants ont un rôle clé à jouer, car "le plus important est de renforcer les mesures pour limiter la production et la pollution plastiques", selon Tracey Woodruff.

Individuellement, réduire son exposition est un "principe de précaution", pour plusieurs spécialistes.

Dans leurs conseils: éviter les bouteilles en plastique, ne pas réchauffer de nourriture dans du plastique, privilégier les vêtements en matières naturelles et ventiler son intérieur.

Recettes

Tajine de poulet aux oignons et aux raisins secs



Ingédients :

1 kg de poulet
1 kg d'oignons
1 cc de gingembre
1/2 cc de cannelle
1 cc curcuma
1/2 cc de poivre noir
1 cc de sel
1 filet d'huile d'olive
un peu d'eau
2 poignées de raisins secs

Préparation :

Épluchez les oignons et coupez-les en lamelles.
Mettez la moitié au fond de votre tajine.
Ajoutez les morceaux de poulet par dessus.
Puis, couvrez avec le reste d'oignons. Dans un bol, mélangez le gingem-

bre, la cannelle, le curcuma, le poivre noir et le sel.

Ajoutez par dessus l'huile d'olive, un peu d'eau et mélangez bien.
Versez le mélangez sur votre tajine.

Fermez le couvercle et laissez cuire pendant 45 minutes.

Il faut que les oignons deviennent fondants.

Ajoutez ensuite les raisins secs au dessus de votre tajine de poulet aux oignons et laissez cuire 30 à 45 minutes supplémentaires.

Pour une cuisson plus rapide, vous pouvez mettre du papier cuisson (coupé au diamètre du tajine) avant de mettre le couvercle par dessus.

Servez aussitôt votre tajine de poulet aux oignons et aux raisins secs avec du pain.

Au Japon, un aéroport fier de n'avoir jamais perdu un seul bagage

L'aéroport international du Kansai, au Japon, affirme ne jamais avoir égaré de bagage, de poussette, ou le moindre sac en 30 ans d'activité.

Mais pour les employés de cet aéroport qui dessert la région d'Osaka et de Kyoto, à l'ouest du Japon, cet exploit n'a rien d'exceptionnel.

"Nous nous contentons de suivre les procédures et les règles et de faire ce que nous avons à faire", explique à l'AFP Tsuyoshi Habuta, superviseur chez CKTS, l'une des sociétés de maintenance de l'aéroport.

Pas de "formation spéciale" pour M. Habuta et ses équipes qui gèrent plus de 3.000 bagages par jour.

"Nous remettons les objets fragiles, les poussettes, les planches de surf et les skis directement aux passagers", explique-t-il.

Les bagages sont placés sur le tapis roulant "dans les 15 minutes qui suivent l'arrivée de l'avion afin de réduire le stress des clients", précise-t-il.

L'aéroport international, parmi les plus fréquentés du Japon, a été classé en avril meilleur aéroport du monde pour la livraison des bagages par l'organisme d'évaluation des aéroports basé au Royaume-Uni, Skytrax.

"Tout le monde à l'aéroport du Kansai en est fier", a déclaré à l'AFP Benoît Rulleau, codirecteur général de l'aéroport.

Même s'il est plus facile de parvenir à ce résultat dans un aéroport

comme celui du Kansai, qui accueille relativement peu de passagers en correspondance, cela reflète néanmoins "l'incroyable dévouement" du personnel de l'aéroport, indique-t-il.

Le nombre de bagages perdus ou retardés a fortement diminué dans le monde au cours de la dernière décennie grâce à la technologie, indique Nicole Hogg, en charge des bagages chez Sita, un fournisseur de services informatiques pour le transport aérien basé à Genève.

"Si l'on considère le nombre de passagers, 6,9 bagages mal aiguillés (pour 1.000 passagers) est un chiffre très bas", a déclaré Mme Hogg à l'AFP.

Il y a dix ans, le nombre de bagages égarés pour 1.000 passagers était "à

deux chiffres", a-t-elle ajouté, saluant "l'investissement du secteur dans la technologie" qui a permis ces progrès.

Les bagages sont rarement égarés lorsque les passagers n'ont pas de correspondance, "la difficulté résidant dans les transferts, lorsque les passagers ont des correspondances courtes et qu'ils essaient de passer d'un vol à l'autre", a-t-elle noté.

L'aéroport du Kansai a récemment retrouvé son niveau d'activité d'avant la pandémie avec 25 millions de passagers internationaux par an.

Il devrait pouvoir accueillir jusqu'à 40 millions de passagers par an, selon M. Rulleau, après une rénovation en vue de l'Exposition universelle qui se tiendra à Osaka en 2025.

